



Réseau Coccagne

SE FORMER ET DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES



- 2018 -



Le mot du Président

Un réseau dynamique qui grandit, évolue et se professionnalise

Depuis sa création, le Réseau Cocagne se développe et évolue. Pour faire face aux enjeux économiques et sociétaux et à un contexte de plus en plus complexe, les Jardins de Cocagne ont su se professionnaliser, faire évoluer leur organisation et affirmer leur modèle économique, social et environnemental. Aux côtés des Jardins, d'autres initiatives, accompagnées par la dynamique de recherche et développement, ont vu le jour et enrichissent le Réseau Cocagne d'expérience et de compétences. Avec l'ensemble de ses entreprises solidaires, le Réseau Cocagne, bien qu'ancré dans son histoire, est résolument ouvert et prêt à affronter les défis des années à venir.

Dans ce cadre de dynamique et d'évolution, la professionnalisation et la formation sont de plus en plus au cœur de l'action du Réseau Cocagne. Si, depuis 2000, le Réseau Cocagne accompagne la montée en compétences des équipes des Jardins de Cocagne avec une offre de formation riche et ciblée, pour 2018, une nouvelle dynamique est impulsée pour le Centre de formation.

En premier lieu, en répondant aux nouvelles exigences réglementaires, le Réseau Cocagne est désormais organisé pour satisfaire les critères qualité posés par la loi aux organismes de formation et référencé auprès des principaux financeurs de la formation professionnelle. Cela rend possible une prise en charge auprès de votre OPCA des toutes les formations, qui pourront ainsi s'ouvrir à toutes celles et ceux qui souhaitent bénéficier de la qualité et de l'expertise Cocagne.

Deuxièmement, l'offre de formation est recentrée sur l'évolution de grandes missions au sein d'une entreprise solidaire Cocagne. Un parcours ad hoc pour les dirigeant-e-s a été structuré pour les accompagner à développer une vision stratégique et à se doter d'outils opérationnels. De nouvelles formations enrichissent l'offre autour de la mission d'insertion pour renforcer les compétences d'encadrement et d'accompagnement dans l'emploi. Des nouveautés aussi pour mieux maîtriser la production et pour donner une nouvelle dimension à la fonction de commercialisation.

Enfin, l'offre de formation est repositionnée pour mettre en avant la complémentarité et les synergies de toutes les actions d'animation et d'accompagnement du Réseau vis-à-vis de ses adhérents dans une logique de cohérence et d'efficacité.

Le Certificat de Spécialisation « Conduite de productions en maraîchage bio, commercialisation et encadrement technique d'insertion » reste un dispositif central pour le Réseau Cocagne. Cette formation certifiante en alternance d'un an est conçue pour permettre aux encadrants maraichers (en devenir ou déjà en poste) de développer la double compétence maraîchage bio et encadrement d'insertion.

Ce document prendra tout son sens lors des échanges avec vos équipes. Le Service Formation du Réseau Cocagne est à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de formations et sur leur mode de financement et pour suivre vos inscriptions.

Je profite en notre nom à tous de remercier l'équipe, les administrateurs de la commission compétences et l'ensemble des intervenants pour avoir constitué, un fois encore, une offre riche et de qualité.

Dominique Hays,
Président du Réseau Cocagne

Une approche globale pour le développement des compétences des femmes et des hommes qui font le réseau

Les formations interentreprises

Conçues pour permettre aux salarié-e-s permanent-e-s d'acquérir et de développer les compétences nécessaires à leurs missions, les formations du Réseau Cocagne apportent outils et méthodes mais aussi un espace d'expression et d'échange. Elles favorisent la dynamique de groupe et font émerger les bonnes pratiques. Chacun peut choisir les formations en fonction de son expérience et du poste occupé ou visé. Ces formations se déroulent principalement à la Maison Cocagne de Vauhallan, où les stagiaires peuvent aussi, s'ils le souhaitent, être logé-e-s. Cela permet de « vivre » un apprentissage en immersion sur le jardin d'application du Réseau Cocagne (le Jardin de Cocagne de Limon) en partageant les moments de formation et des moments conviviaux avec des paires d'autres entreprises solidaires, les équipes du Jardin et celles du Réseau.

Les formations proposées par les Jardins de Cocagne

Certaines entreprises solidaires Cocagne, ont développé une expertise dans des domaines spécifiques. Ils proposent sur leur territoire ainsi qu'à l'ensemble du Réseau Cocagne des formations originales et innovantes.

Le Certificat de Spécialisation « Conduite de production en maraîchage bio, commercialisation et encadrement technique d'insertion »

Cette formation d'un an en alternance, unique en France est le fruit de la collaboration entre le Réseau Cocagne et le CFPPA Bougainville de Brie Comte Robert (77). Elle permet d'acquérir une double compétence : organiser une production maraîchère biologique diversifiée et encadrer des équipes en insertion professionnelle en SIAE.

Depuis sa création, le Réseau Cocagne ne cesse de créer des dispositifs innovants pour stimuler et accompagner l'acquisition de compétences, le partage d'expérience, la diffusion de bonnes pratiques et plus globalement la professionnalisation des acteurs du Réseau Cocagne. Ces femmes et ces hommes, quotidiennement, appréhendent la complexité technique du maraîchage biologique, tout en l'utilisant comme support d'insertion professionnelle pour les personnes éloignées de l'emploi. Et ceci dans un contexte réglementaire, socio-économique et politique en évolution permanente.

Au centre de la démarche de professionnalisation du Réseau Cocagne, l'offre de formation est constamment renouvelée pour anticiper les évolutions de notre environnement et du cœur de métier de nos adhérents. A côté des formations courtes professionnalisantes, d'autres modes d'interventions, pilotés avec les différents services du Réseau Cocagne, répondent à la même préoccupation : accompagner la montée en compétences des personnes et le développement des entreprises solidaires Cocagne !

Les ressources documentaires du Réseau Cocagne

Au fil des années, le Réseau Cocagne a produit une grande quantité d'outils et de documents de référence. Elaborés pour et par les acteurs de terrain, ces documents sont à disposition des adhérents du Réseau souhaitant aborder ou approfondir des thématiques particulières.

Les cycles de visioconférences

Différents rendez-vous en visioconférence avec les équipes du Réseau Cocagne sont proposés. Ceux-ci apportent un accompagnement et des informations complémentaires sur des thématiques spécifiques utiles au quotidien pour les différents membres des équipes d'une entreprise solidaire Cocagne.

L'accompagnement Inserdiag

INSERDIAG est un outil de diagnostic économique et financier conçu spécifiquement pour les SIAE et piloté par l'AVISE. Dans le cadre de l'accompagnement à la consolidation économique et financière de ses entreprises solidaires, le Réseau Cocagne vous aide à prendre en main l'outil Inserdiag et à réaliser votre diagnostic.

Les conférences, les séminaires et le Green Team Building

Le nouveau Centre de formation national de la Maison Cocagne proposera aux entreprises souhaitant renforcer la cohésion de leurs équipes dans un cadre porteur de sens, des conférences et / ou des séminaires de « Team Building » sous-forme d'ateliers participatifs, avec des programmes sur mesure.

Les formations sur site

Les journées techniques

Ces formations d'une journée visent l'acquisition de connaissances techniques spécifiques à l'activité de maraîchage biologique. Elles sont organisées avec le service Animation du Réseau Cocagne et animées par des intervenant-e-s de renom. Elles ont lieu sur le site d'un Jardin de Cocagne, volontaire pour accueillir un groupe de sa région.

Les journées de mobilisation d'équipe

Certaines thématiques demandent une appropriation collective et partagée par l'ensemble de l'équipe permanente d'une structure. Pour cela, nous proposons des formations **intra-entreprises** sur site. Un-e formateur-trice intervient auprès de l'équipe en déclinant le contenu et les outils prévus de manière adaptée aux objectifs et au contexte de votre structure.

L'accompagnement à l'élaboration de vos plans de formations

Comme toute organisation, les entreprises solidaires du Réseau Cocagne doivent élaborer un plan de formation pour leurs salarié-e-s permanents et en CDDI. Le Réseau Cocagne peut vous accompagner dans l'élaboration de votre plan de formation, dans la réflexion autour de la formation des salarié-e-s permanent-e-s et dans la recherche des dispositifs les plus adaptés à la formation des salarié-e-s en parcours d'insertion.

Les réunions régionales

Animées par le secteur Animation, ces journées favorisent l'échange d'expériences et de pratiques et la diffusion d'informations. Elles contribuent à créer et/ou entretenir des liens et à construire une compétence collective. Pour les nouveaux arrivants, ce sont des opportunités privilégiées pour une immersion dans le Réseau Cocagne.

Sommaire

Les formations inter-entreprises	7
Calendrier des formations 2018	8
Bulletin d'inscription	9
Conditions générales de vente	10
Créer une entreprise solidaire Cocagne	11
Diriger et développer une entreprise solidaire Cocagne	14
Produire bio et solidaire	29
Accompagner et encadrer : la mission d'insertion	34
Commercialiser responsable et solidaire	45
Mieux vivre ensemble pour l'ESS	51
Les formations sur site	56
Le Certificat de spécialisation	59
« Faire réseau » et développer ensemble nos compétences	63
Les cycles de visioconférences	64
Les réunions régionales	65
Le Transfert de Savoir Faire du Réseau Cocagne et le Parrainage	66
L'accompagnement Inserdiag	67
Les séminaires et les conférences	68
Les ressources documentaires	69
L'accompagnement à l'élaboration de vos plans de formation	70



Les formations inter entreprises



Calendrier des formations 2018

Page		Titre	Date
35		L'encadrant-e maraîcher-e dans un Jardin de Cocagne	09 - 10 - 11 janvier 2018
47	Nouveauté	La communication dans une entreprise solidaire Cocagne : stratégie et outils	16 - 17 janvier 2018
38	Nouvelle formule	Encadrer et animer une équipe de salarié-e-s en contrat d'Insertion - Niveau 1	24 - 25 - 26 janvier 2018
20	Nouvelle formule	Définir sa stratégie de financement : fonds publics, fonds privés et crowdfunding	29 - 30 - 31 janvier 2018
48		Logiciel de gestion des adhérents	05 - 06 février 2018
40	Nouveauté	Techniques d'entretien pour l'accompagnement socioprofessionnel	07 - 08 février 2018
28	Nouveauté	Les actualités de la paie	08 février 2018
30	Nouveauté	Organiser et planifier le travail sur un Jardin de Cocagne	13 - 14 février 2018
12		Comment créer un Jardin ou une entreprise solidaire Cocagne ?	28 février 2018
23	Nouvelle formule	Etre employeur : responsabilité, obligations et dialogue social	13 - 14 - 15 mars 2018
41		Démarche Educative en Orientation et Activation du Développement Vocationnel de la Personne - ADVP	12 - 13 - 14 mars 03 - 04 - 05 avril 2018
26		Administration et gestion des ressources humaines dans un ACI	20 - 21 mars 2018
53	Nouveauté	Communication bien traitante et gestion des situations conflictuelles	20 - 21 mars 2018
46	Nouvelle formule	La commercialisation dans une entreprise solidaire Cocagne	05 - 06 avril 2018
13		Se projeter en futur-e dirigeant-e d'une entreprise solidaire Cocagne	09 - 10 - 11 - 12 - 13 avril 2018
36	Nouvelle formule	Recruter, accueillir et accompagner vers l'emploi	29 - 30 mai 25 - 26 juin 2018
27		Les fondamentaux de la paie	07 juin 2018
18	Nouveauté	Elaborer sa stratégie : du projet associatif au plan d'action commercial	12 - 13 - 14 juin 2018
12		Comment créer une entreprise solidaire Cocagne ?	27 juin 2018
16	Nouveauté	Diriger une entreprise solidaire Cocagne	18 - 19 septembre 2018
19		Modèle économique et système de gestion d'une entreprise solidaire Cocagne	25 - 26 - 27 septembre 2018
31	Nouveauté	Maîtriser son système de production	02 - 03 - 04 octobre 2018
44	Nouvelle formule	Organiser des situations de travail formatives et évaluer les compétences	09 - 10 - 11 octobre 2018
24	Nouvelle formule	Management de la prévention dans une entreprise solidaire	16 - 17 octobre 2018
52		Prévenir les discriminations et agir pour la diversité	17 - 18 octobre 2018
12		Comment créer une entreprise solidaire Cocagne ?	24 octobre 2018
42	Nouveauté	Enrichir sa pratique et développer son expertise de l'ADVP	08 - 09 novembre 2018
21		Analyser les finances d'une entreprise solidaire	13 - 14 novembre 2018
25	Nouvelle formule	Manager une équipe au service d'un projet	21 - 22 - 23 novembre 2018
17		Développer les relations partenariales avec les entreprises	27 - 28 novembre 2018
39		Encadrer et animer une équipe de salariés en contrat d'insertion - Niveau 2	04 - 05 décembre 2018
43		La prise en compte des addictions dans l'accompagnement des parcours d'insertion	12 - 13 décembre 2018
32		Les journées techniques	à définir
49		Installer et animer son site internet Cocagne	à définir - sur demande
22		CAMARADE	à définir - sur demande
50	Nouveauté	Comment mieux accueillir nos clients au téléphone ?	à définir - sur demande
54		Ambassadeur du jardinage et du bien vivre alimentaire	à définir - sur demande
55	Nouveauté	Animer des ateliers pédagogiques	à définir - sur demande

Bulletin d'inscription Formation Réseau Cocagne

1 Formation

Intitulé Formation

Date Formation.....

Coût Formation⁽¹⁾

Forfait Hébergement : Oui Non Montant€

Facturation Employeur OPCA⁽²⁾ Pôle Emploi⁽²⁾ Individuel

(1) Tarif adhérent réservé aux structures à jour du règlement de l'adhésion au Réseau Cocagne au moment de l'inscription
(2) Si facturation OPCA ou Pôle Emploi, nous transmettre les coordonnées complètes et une copie de l'accord de prise en charge.

2 Participant-e

Nom et Prénom Participant-e

Age.....

Fonction.....

Mail professionnel.....

Statut Salarié Bénévole

Type de contrat CDI CDD Autres

Date d'entrée dans la structure

Situation Qualification⁽¹⁾ Niveau de formation⁽²⁾

(1) QUALIFICATION - Reporter le numéro correspondant dans la colonne qualification.

1. Ouvrier 2. Ouvrier Qualifié 3. Ouvrier Hautement Qualifié 4. Employé
5. Agent de Maîtrise - Technicien 6. Cadre 7. Autre: Préciser

(2) NIVEAUX DE FORMATION - Reporter le numéro correspondant dans la colonne niveau.

Niveau I : Bac + 5 et Plus (Master 2, Doctorat, Ingénieur) Niveau IV : Bac Général, Technologique, Professionnel, BP
Niveau II : Bac + 3 (Licence) Niveau V : BEP, BPA, BEPA, BEP, CAPA, CAP
Niveau III : Bac + 2 (BTS, DUT, BTSA,...) Niveau VI : Fin de Scolarité Obligatoire

Le stagiaire déclare avoir pris connaissance des prérequis nécessaires pour participer à la formation.

3 Structure

Adhérent Réseau Cocagne Oui Non

Nom de la structure.....

Adresse de la structure

Tel de la structure.....

Mail de la structure.....

Nom - Prénom Directeur-riche.....

Tel Directeur-riche.....

Mail Directeur-riche.....

Le responsable déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso et les accepter sans réserve.

Fait à

Le

Cachet et signature de la structure

Conditions générales de ventes

1. L'organisme de formation

Réseau Cocagne est un organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le N° 43.25.01630.25 auprès de la préfecture d'Alsace/ Franche Comté. Les formations concernées par les présentes « Conditions Générales de Vente » relèvent de l'une des actions de formation visées à l'article L. 6313-1 du Code du travail.

2. Inscriptions

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné à :

Réseau Cocagne – Service Formation
4 rue des Arpentis
91 430 – VAUHALLAN
01.69.41.54.14
formation@reseaucocagne.asso.fr

L'inscription ne sera prise en compte que si toutes les rubriques de ce bulletin sont renseignées et si les prérequis sont satisfaits au moment de l'inscription. Toute demande non accompagnée du bulletin d'inscription ne pourra être traitée. Celles par téléphone ne seront pas acceptées.

Le bulletin d'inscription, daté, signé par une personne habilitée et revêtu du cachet de l'entreprise ou de l'organisme vaut, pour Réseau Cocagne, ordre de commande.

3. Limitation des effectifs

Pour permettre un bon fonctionnement pédagogique, l'effectif des participants à un stage en présentiel est limité et indiqué sur la fiche de stage. Les demandes d'inscription, sont enregistrées suivant leur ordre d'arrivée et ne sont satisfaites qu'à hauteur d'un stagiaire par structure lorsque la demande est forte. Les demandes non satisfaites pourront être reportées sur une session suivante, si la structure en fait la demande.

4. Confirmation d'inscription

Après enregistrement d'une demande d'inscription, un courriel est adressé à la structure demandeuse ou au participant :

- Soit pour confirmer l'inscription,
- Soit pour l'informer que le stage est complet.

Celle-ci ne deviendra définitive qu'à la réception de la convention signée et tamponnée et du règlement.

5. Convocation – Programme

Pour les formations en présentiel, 15 jours avant le début du stage, un dossier contenant la convocation et le programme est envoyé à la structure qui se charge de le transmettre au stagiaire concerné.

Pour les formations à distance et mixtes, environ 1 semaine avant le début de la session, l'apprenant reçoit un dossier comprenant la convocation (Mentionnant l'identifiant et le mot de passe pour se connecter) et le programme.

6. Respect du droit d'auteur

En s'inscrivant à une formation Réseau Cocagne, le participant s'engage à respecter les conditions ou restrictions d'usage des documents qui lui sont remis.

7. Coût

Le coût est indiqué sur la fiche de présentation, de chaque formation, du Catalogue de Formation Réseau Cocagne ainsi que sur le programme de formation.

Le Réseau Cocagne prend en charge (uniquement sur le temps de formation et pour les structures à jour du règlement de leur adhésion au Réseau Cocagne le jour de l'inscription) les frais d'hébergement (petit-Déjeuner compris) ainsi que les déjeuners.

Les diners y compris sur le temps de formation sont à la charge des structures ou des stagiaires tout comme l'hébergement de la veille. Les frais de transport sont à la charge des structures ou des stagiaires.

Il s'agit d'un coût Net (Le Réseau Cocagne est exonéré de TVA).

8. Convention / Contrat de formation

Toute formation fait l'objet d'une convention de formation ou d'un contrat de formation professionnelle. Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, la structure reçoit une convention de formation établie en 2 exemplaires, dont elle s'engage à retourner au Réseau Cocagne un exemplaire signé et revêtu du cachet de la structure.

Si l'action de formation est à titre individuel, le stagiaire recevra un contrat de formation professionnel, établi conformément aux dispositions de l'article L.6353-3 du Code du Travail. Ce contrat sera établi en 2 exemplaires et devra être retourné au Réseau Cocagne daté et signé.

9. Paiement – Facturation

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement.

Le paiement s'effectue par chèque postal (A l'ordre du Réseau Cocagne) ou par virement bancaire en mentionnant la formation, la date de la formation et le nom du stagiaire.

Une facture acquittée sera alors adressée à la structure ou au stagiaire après la réalisation de l'action de formation.

10. Annulation – Report – Désistement – Absence – Abandon

- Du fait du Réseau Cocagne : Le Réseau Cocagne se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 5 jours ouvrés de la date prévue de déroulement de la dite prestation. Réseau Cocagne se réserve également la possibilité de reporter une formation à des dates ultérieures.

Le Réseau Cocagne en informe la structure ou le stagiaire. Aucune indemnité ne sera versée à la structure ou au stagiaire à raison d'une annulation ou d'un report du fait du Réseau Cocagne.

- Du fait de la structure ou stagiaire
 - En cas de désistement plus de 1 semaine avant le début du stage, le Réseau Cocagne ne facture pas.
 - Toute annulation moins de 5 jours ouvrés avant le début de la formation, entrainera le versement, au Réseau Cocagne, des frais de désistement correspondant à un montant égal à 30% du prix de la formation.
 - Pour toute annulation le jour du début de la formation, pendant la formation ou après le début de la formation, le Réseau Cocagne se réserve le droit de facturer la totalité de la formation. Aucun remboursement ne pourra être effectué.

Seuls les maladies, les événements familiaux et autres événements exogènes (Grèves, Intempéries,...) sont considérés comme force majeure. Un justificatif devra être dûment produit au Réseau Cocagne.

11. Attestation de présence

À l'issue de la formation, le Réseau Cocagne délivre au stagiaire une attestation d'assiduité et une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

12. Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans les cas recherchés, seul le Tribunal de Commerce de Paris sera compétent.

13. Données personnelles

Conformément aux dispositions de la **Loi N°78-17 du 06 Janvier 1978** relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par le Réseau Cocagne.

Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal au service Formation du Réseau Cocagne à l'adresse figurant ci-dessus.

Les données personnelles vous concernant, recueillies notamment par l'intermédiaire des bulletins d'inscription sont utilisés uniquement par le Réseau Cocagne uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts et ne feront l'objet d'aucune communication à des tiers.

Vauhallan, le 12 Avril 2017,

Réseau Cocagne
Jean-Guy Henckel
Directeur national



Créer une entreprise solidaire : les porteurs de projet

Le Réseau Cocagne a développé une offre de formations dédiée aux porteurs de projets d'entreprises solidaires Cocagne. Elle vise à les appuyer dans leur démarche entrepreneuriale et dans leur positionnement en tant que futur dirigeant de structure. Ces formations s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement transversal proposé par le service Essai-mage et développement.

Comment créer un Jardin ou une entreprise solidaire Cocagne ?

La journée des porteurs de projet

Présentation

Cette formation est destinée à tous les porteurs de projets (particuliers, associations, entreprises et collectivités territoriales) envisageant la création d'un Jardin ou d'une entreprise solidaire Cocagne. Elle constitue un prérequis à l'entrée dans l'accompagnement à la création proposé par le Réseau Cocagne. Après un accueil et une introduction par le Directeur national, la formation est animée par le secteur Essaimage et développement du Réseau Cocagne, agrémentée par une visite de terrain et se clôture sur un témoignage de Directeur-trice Fondateur-trice de Jardin de Cocagne.

La formation est organisée trois fois par an au sein du Jardin de Cocagne de Limon sur le site national de la Maison Cocagne, à Vauhallan (91).

Objectifs

- Comprendre les principes fondateurs d'un Jardin de Cocagne.
- Confronter son projet à la réalité du niveau d'exigence de la création d'une entreprise solidaire Cocagne.
- Appréhender les différentes phases préalables et nécessaires à la création d'une entreprise solidaire Cocagne.
- Comprendre la nature de l'accompagnement proposé par le Réseau Cocagne.

Programme

- Présentation des prérequis nécessaires à la création d'un Jardin de Cocagne.
- Présentation des caractéristiques techniques, d'organisation et de fonctionnement d'un Jardin de Cocagne.
- Visite du Jardin de Cocagne de Limon et de la Maison Cocagne.
- Présentation de la méthodologie de création d'une entreprise solidaire Cocagne.
- Présentation du fonctionnement du Réseau Cocagne et de la nature de l'accompagnement proposé
- Témoignage d'un-e Directeur-trice Fondateur-trice de Jardin de Cocagne sur son propre parcours.

Méthode

- Pédagogie interactive.
- Utilisation de supports de présentation, échanges, témoignages, et visite de terrain.

Public

Particuliers, associations, entreprises et collectivités territoriales envisageant de créer ou d'accompagner la création d'un Jardin ou entreprise solidaire Cocagne.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Avoir présenté son projet au secteur Essaimage et développement du Réseau Cocagne : essaimage@reseaucocagne.asso.fr



Intervenants

Jean Guy Henckel, fondateur et Directeur national du Réseau Cocagne
Louise Hagler et Marie Yen, Chargées d'essaimage et développement du Réseau Cocagne
Marc Brémond, Coordinateur du Jardin de Cocagne de Limon
Un-e Directeur-trice Fondateur-trice de Jardin de Cocagne

Dates

Trois sessions :
 28 février - 27 juin - 24 octobre 2018

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon,
 Vauhallan (91)

Durée

1 jour (7 heures)



Prix

200 euros par personne
Repas offert

Se projeter en tant que futur Dirigeant-e

La semaine des porteurs de projet

Présentation

Cette formation vise à apporter aux porteurs de projets de Jardins et d'entreprises solidaires de Cocagne le cadre d'analyse et les outils méthodologiques indispensables au bon fonctionnement de leur structure. La qualification transversale octroyée par cette formation les préparera à leur prise de fonction en tant que dirigeant-e, et favorisera ainsi la réussite de leur projet.

Il s'agit notamment pour les participant-e-s de profiter pleinement de l'expérience du Réseau Cocagne afin d'éviter les écueils rencontrés par d'autres porteurs de projet dans le passé et de préparer l'avenir en appréhendant les nouveaux enjeux et défis des entreprises solidaires Cocagne. Cette formation vise également à favoriser la coopération entre porteurs de projets en leur permettant de faire connaissance, de créer des liens durables et de poser les jalons de Cocagne de demain.

Objectifs

- Maîtriser les facteurs de succès et points de vigilances majeurs pour la réussite et la pérennité d'un Jardin ou d'une entreprise solidaire Cocagne.
- Organiser et superviser le travail des équipes de permanents dans un Jardin ou d'une entreprise solidaire Cocagne.
- Appréhender les opportunités de collaboration et de partage d'expériences au sein du Réseau Cocagne.
- Consolider son projet.

Programme

- Les fonctions, leurs enjeux et l'organisation du travail dans un Jardin de Cocagne :
 - la direction ;
 - l'accompagnement socioprofessionnel ;
 - la production maraîchère biologique / l'encadrement.
- La communication et la commercialisation des paniers.
- La gouvernance et la vie associative dans un Jardin de Cocagne (le binôme Président(e) / Directeur(trice), le projet associatif, les statuts, le règlement intérieur, etc.).
- Les modalités de conventionnement en ACI, le projet social et le dialogue de gestion.
- Le contexte juridique, administratif et réglementaire d'implantation et d'activité (CCN des Chantiers d'insertion, Convention SYNESI, MSA, etc.).
- La recherche de financements auprès de partenaires privés.
- Immersion dans le quotidien du Jardin de Cocagne de Limon (visite du site, participation à la confection des paniers et temps d'accueil des adhérents, etc.).

Méthode

- Pédagogie interactive.
- Alternance entre apports théoriques et actions pratiques.
- Etude de cas réels à travers les témoignages des intervenants issus d'entreprises solidaires Cocagne.
- Utilisation de supports de présentation, échanges, atelier de production créative.
- Des sessions d'échange sont organisées autour des projets des stagiaires, en lien avec les thématiques de la formation.



Public

Particuliers, associations, entreprises et collectivités territoriales au stade avancé du processus de création d'un Jardin ou d'une entreprise solidaire Cocagne.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Etre accompagné-e dans son processus de création par le secteur Essaimage et développement du Réseau Cocagne.

Intervenants

Louise Hagler et **Marie Yen** Chargées d'essaimage et développement du Réseau Cocagne.

Nombreux intervenants issus des entreprises solidaires Cocagne et de l'équipe nationale du Réseau Cocagne.

Dates

09 - 10 - 11 - 12 - 13 avril 2018

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon,
Vauhallaan (91)

Durée

5 jours (35 heures)



Prix

1 700 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
300 euros par personne



Diriger et développer une entreprise solidaire Cocagne

Piloter une entreprise solidaire aujourd'hui, c'est être au centre d'une multitude d'enjeux, d'acteurs et de problématiques. C'est être à la fois en lien avec les acteurs économiques et institutionnels d'un territoire et présent auprès des équipes, c'est comprendre le système de production et maîtriser la politique de l'emploi, c'est assurer le bon fonctionnement de sa structure au quotidien et avoir une vision à long terme, c'est gérer, être créatif, entreprendre.

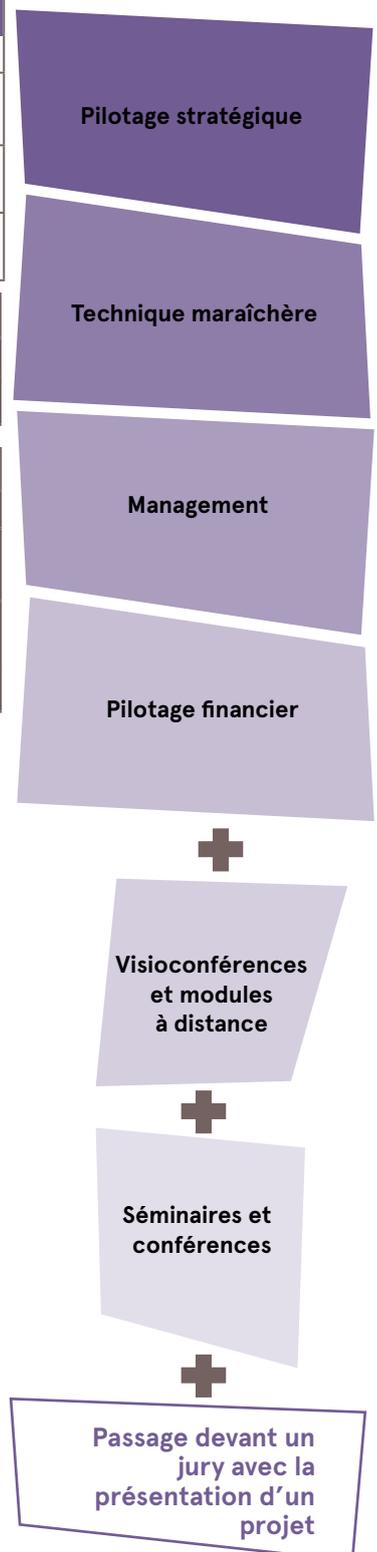
Afin de permettre à tout-e dirigeant-e, nouveau dans la fonction ou expérimenté-e, de s'affirmer comme protagoniste du développement du projet, le Réseau Cocagne leur propose des formations pour renforcer tous les domaines de compétences mobilisés.

Le parcours Dirigeant-e-s « Du plan de culture au plan stratégique »

Les différents modules peuvent être organisés en un parcours complet. Pour ceux qui le souhaitent, ce parcours (24 jours de formation plus des modules à distance) pourra être valorisé par une attestation remise par un jury qualifié, parrainé par une Grande Ecole, après présentation d'un projet réalisé au sein de l'entreprise.

4 champs de compétences, 1 parcours de formation mixte

Pilotage stratégique		
Objectif	Formation	Durée
Comprendre l'environnement et les acteurs	Comprendre les enjeux économiques et sociaux et utiliser les bons outils de pilotage	2 jours
Construire et maintenir des relations partenariales de qualité	Développer les relations partenariales avec les entreprises	2 jours
Avoir une vision stratégique du développement	Elaborer sa stratégie : du projet associatif au plan d'action commerciale	3 jours
Technique maraîchère		
Objectif	Formation	Durée
Avoir les principaux repères des cycles de production	Journée CAMARADES	1 jour
Management		
Objectif	Formation	Durée
Comprendre le cadre réglementaire	Etre employeur : Responsabilité, obligations et dialogue social	3 jours
Comprendre et faire fonctionner une équipe	Manager une équipe au service d'un projet	3 jours
Maîtriser la sécurité et la santé au travail	Management de la prévention	2 jours
Pilotage financier		
Objectif	Formation	Durée
Savoir concevoir un business plan	Modèle économique et système de gestion d'un Jardin et d'une entreprise solidaire Cocagne	3 jours
Gérer sa trésorerie	Analyser les finances d'une entreprise solidaire	2 jours
Elaborer sa stratégie financière	Définir la stratégie de financement de son association : fonds publics, fonds privés, crowdfunding	3 jours



Une tarification avantageuse sera appliquée pour les Dirigeant-e-s qui s'engagent sur le parcours complet.

Pour toute information : responsableformation@reseaucocagne.asso.fr.

Diriger une entreprise solidaire

Comprendre les enjeux économiques et sociétaux et utiliser les bons outils de pilotage

Présentation

Diriger une structure d'insertion nécessite la maîtrise d'un contexte réglementaire complexe, mais surtout une fine connaissance des acteurs institutionnels et économiques qui à différents niveaux, interviennent et conditionnent l'activité. Les évolutions des dernières années ont bousculé l'Insertion par l'activité économique (IAE) qui n'est plus seulement au cœur des politiques de l'emploi, mais est aussi acteur dans le système économique de son territoire.

L'aspect entrepreneurial devient central et la capacité à porter des projets complexes est désormais une compétence indispensable.

Cette formation est conçue pour permettre aux dirigeants des structures d'insertion par l'Activité Économique d'approfondir leurs connaissances du jeu d'acteurs afin de piloter et développer un projet d'entreprise solidaire.

Objectifs

- Mieux situer son entreprise dans le contexte politique, institutionnel et économique.
- Mobiliser les outils de la conduite de projet, pour piloter et développer son entreprise solidaire.
- Mobiliser un savoir-faire relationnel pour créer l'adhésion et la mobilisation autour de son projet.
- Piloter un projet social, économique et environnemental.

Programme

- Le contexte : compréhension de la place de l'ESS, ses valeurs et principes d'action.
- L'Insertion par l'activité économique :
 - histoire et objectifs.
- L'IAE dans la politique de l'emploi.
- La gouvernance de l'IAE :
 - acteurs nationaux ;
 - acteurs locaux ;
 - focus : le CDIAE ;
 - focus : les dialogues de gestion.
- Cadre réglementaire des Ateliers et chantiers d'insertion :
 - focus : Synesi.
- Piloter un projet IAE : les outils des conduites de projet au service du projet associatif.
- Les relations partenariales :
 - le lobbying : comment valoriser son projet sur le territoire ;
 - créer et entretenir les relations avec les partenaires financiers publics et privés.
- Mobiliser une équipe au service d'un projet.

Méthode

- Pédagogie interactive.
- Utilisation de supports de communication, témoignages, échanges.



Public

Dirigeant-e-s salarié-e-s et/ou bénévoles de SIAE et d'entreprises solidaires.

Groupe de 6 à 15 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Jean-Guy Henckel, Fondateur et Directeur national du Réseau Cocagne.

Avec des témoignages et interventions d'acteurs de l'ESS et de l'IAE.

Dates

18-19 septembre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhallaan (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

480 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **Offert**

Non-adhérents :

580 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **90 euros**

Développer les relations partenariales avec les entreprises

Nouvelle formule

Présentation

Les partenariats entre associations et entreprises connaissent depuis quelques années une véritable (r)évolution. Aujourd'hui presque une association sur deux a développé un partenariat avec une entreprise. Les entreprises solidaires Cocagne sont elles aussi de plus en plus nombreuses à s'ancrent dans le tissu économique local pour développer des partenariats avec les entreprises des territoires. Ces partenariats sont de nature variable et portent sur diverses actions. Du mécénat de compétences à la mise en œuvre de pratiques responsables, les formes d'implications se multiplient et évoluent vers une démarche de co-construction du bien commun, mutuellement enrichissante pour les partenaires. Cependant, l'exercice n'est pas aisé. Cette formation, créée avec la collaboration de l'association le RAMEAU, vous permettra de vous faire une idée plus précise du champ des partenariats possibles, pour que vous puissiez vous lancer dans l'aventure en connaissance de cause.

Objectifs

- Se mettre en condition de créer des partenariats.
- Définir les grandes lignes d'une stratégie pour développer un réseau en tenant compte du fonctionnement de son entreprise solidaire Cocagne, des contraintes et des opportunités de l'environnement local.
- Mettre en place et suivre une démarche structurée pour créer de nouveaux partenariats et développer ceux existants

Programme

- Les partenariats associations – entreprises : contexte.

- Les champs des possibles en matière de partenariat :
 - mécénat ;
 - innovation sociétale ;
 - coopération économique ;
 - pratiques responsables.
- Focus : analyses d'expériences réussites au sein du Réseau Cocagne.
- Définition d'une stratégie de partenariat :
 - faire le point ;
 - clarifier ses objectifs ;
 - définir son offre de partenariat ;
 - identifier les cibles potentielles ;
 - cadrer les moyens.
- Mise en œuvre :
 - prospection ;
 - prise de contact ;
 - contractualisation.
- Focus : le projet de la Maison Cocagne et son ancrage sur le territoire du Plateau de Saclay.
- Animation du partenariat :
 - les outils se suivi et d'évaluation ;
 - la communication.
- Pour aller plus loin : Les « clubs d'entreprises » et autres formes de coopérations.

Méthode

A partir des pratiques des participants, avec le support des outils et des fiches méthodologiques du « Guide Partenariats Entreprises » élaboré par une commission du Réseau Cocagne avec le Rameau, les intervenant-e-s accompagnent la réflexion de chacun pour construire des actions concrètes.

La présentation et l'analyse collective guidé de nombreuses expériences permettront une réelle appropriation des outils.



Public

Dirigeant-e-,s salarié-e-s et bénévoles d'entreprises solidaires.

Groupe de 5 à 12 personnes.

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Marie-Pierre Baccon : Chef de projet du Réseau Cocagne

Véronique Méloni, Responsable Animation du Réseau Cocagne

Avec des témoignages d'acteurs et d'experts

Dates

27 - 28 novembre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhalla (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

480 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **Offert**

Non-adhérents :

580 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **90 euros**

Élaborer sa stratégie

Du projet associatif au plan d'action commercial

Présentation

Diriger un Jardin où une entreprise solidaire Cocagne demande aujourd'hui, en plus de la connaissance fine à la fois de l'insertion et de son secteur d'activité, d'avoir une vision globale des enjeux et une approche stratégique.

Construire une stratégie cohérente avec le projet associatif, signifie : évaluer les possibles dans un contexte (interne / externe) donné, définir des objectifs clairs, SMART(e) et partagés, choisir parmi les scénarios possibles la trajectoire pour y parvenir.

Cette nouvelle formation permet aux dirigeant-e-s de prendre un temps de réflexion et de s'approprier des outils de l'approche stratégique. Cela les aidera à élaborer leur feuille de route pour poser clairement les objectifs et le plan d'action opérationnel en cohérence avec le projet associatif.

Cette formation mettra l'accent sur l'identification du positionnement de l'offre afin de déterminer la politique commerciale de l'entreprise solidaire.

Programme

- Les entreprises solidaires Cocagne : des « vraies » entreprises, avec le même besoin d'outillage !
- Stratégie et projet associatif : une vision et des objectifs à partager.
- Diagnostic stratégique : faire la photo de l'existant, évaluer les opportunités de marché et les ressources disponibles ; déterminer les orientations stratégiques possibles.
- Notion de portefeuille d'activités, de segmentation de marché et de positionnement stratégique.
- Le positionnement et le marketing mix (quelle offre, quelle politique tarifaire, quel mode de distribution et quelle communication ?).
- La stratégie commerciale : définition, enjeux et objectifs.
- Créer les conditions internes d'un déploiement efficace de la stratégie commerciale : Identifier les compétences à mobiliser ou développer, informer, motiver, impliquer les équipes.

Objectifs

- Intégrer la notion de stratégie comme un incontournable à revisiter périodiquement.
- Identifier et évaluer les différentes options stratégiques accessibles compte tenu du contexte (histoire, moyens et environnement de la structure).
- Formaliser sa stratégie et ses objectifs à partir du diagnostic et définir son « marketing mix » (offre, tarif, communication, distribution).
- Faire évoluer son organisation en cohérence avec sa stratégie et allouer les moyens adaptés.
- Définir les grands axes du plan d'action opérationnel pour animer sa mise en œuvre.

Méthode

En amont, les participant-e-s devront compiler une trame avec les éléments indispensables au diagnostic stratégique de leur structure. A partir de ce support, pendant la formation, chacun bénéficiant des apports et des échanges, travaillera sur son diagnostic, sa stratégie, sa feuille de route et ses propres outils et supports de réflexion. Des « travaux dirigés » autour des différentes options stratégiques mises en œuvre et d'exemples issus de Jardins ou de structures de l'ESS faciliteront l'appropriation de la démarche.

Un module à distance permettra le débrief collectif et l'ajustement des plans d'action de chacun.



Public

Dirigeant-e-s de Jardins de Cocagne et d'entreprises solidaires.

Groupe de 6 à 15 personnes

Prérequis

Avoir validé avec son CA la volonté de conduire une réflexion approfondie sur les orientations stratégiques pour mobiliser les moyens dans la durée.

Intervenants

Karine Cascaro-Flambeaux : Consultante-Formatrice, spécialiste de la Responsabilité sociale et du développement durable, SCOP, Oxalis

Lauriane Grammont, Chargée de mission commercialisation, Réseau Cocagne

Dates

Présentiel : 12-13-14 juin 2018
Module à distance : à définir

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon, Vauhallan (91)

Durée

3 jours présentiels + 2 heures à distance (23 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

720 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **Offert**

Non-adhérents :

850 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **150 euros**

Modèle économique et système de gestion d'une entreprise solidaire

Présentation

Le modèle économique d'une entreprise solidaire Cocagne est complexe entre les spécificités liées à la production agricole et la diversité des sources de financements. Nous vous proposons lors de cette formation, d'élaborer des outils et méthodes de gestion afin de prévoir, suivre et contrôler les équilibres budgétaires et les mouvements financiers pour une analyse efficiente du modèle économique de votre entreprise solidaire.

Objectifs

- Comprendre le modèle économique de la structure.
- Maîtriser les facteurs-clés d'une bonne gestion financière.
- Concevoir un système de prévision et de suivi de gestion adapté à la structure.
- Déterminer les postes et ratios d'exploitation à surveiller.
- Réaliser des prévisions budgétaires de qualité (fonctionnement et investissement).
- Suivre efficacement les budgets réalisés.
- Prévoir l'évolution de la trésorerie.

Programme

- Les bases de la gestion financière : cycle d'investissement, cycle de fonctionnement, trésorerie, besoin en fonds de roulement (BFR), fonds de roulement (FR), capacité d'autofinancement (CAF).
- Synthèse de quelques ratios d'analyse économique et financière : indicateurs d'analyse financière, in-

dicateurs d'analyse économique, indicateurs liés à la CAF, santé économique au service de la santé financière.

- Prévision et suivi de gestion : budgets de fonctionnement et d'investissement, plan de trésorerie.
- Rôle et fonction de chacun : trésorier, direction, services comptables, commissaire aux comptes.
- Mise en évidence des grandes fonctions en gestion : recueil, saisie, analyse, décision, contrôle.
- L'information comptable : les comptes et sous-comptes du plan comptable.
- La question de la fiscalisation dans les entreprises solidaires Cocagne.

Méthode

En alternant une approche générale des problématiques des entreprises solidaires Cocagne avec une étude des spécificités de ceux représentés, le stagiaire évaluera la situation de sa structure et construira un plan d'action pour renforcer son modèle économique. Outre l'apport du formateur, les stagiaires bénéficieront de leur expériences mutuelles en matière de gestion :

- Apports de connaissances pratiques par des professionnels.
- Partage d'expériences, synthèse des bonnes pratiques.
- Partage et construction d'outils et méthodes.



Public

Directeurs-trices, porteurs-teuses de projet, gestionnaires administratifs et financiers.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Avoir des bases en gestion.

Intervenants

Laurent Durrieu, Formateur Afidel, et Directeur adjoint du groupement Cocagne Haute-Garonne

Dates

25 - 26 - 27 septembre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhallan (91)

Durée

3 jours (21 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

720 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **Offert**

Non-adhérents :

850 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **150 euros**

Définir sa stratégie de financement : fonds publics, fonds privés, crowdfunding

Nouvelle
formule

Présentation

Les évolutions du contexte de ces dernières années ont généré une raréfaction des financements publics pour les associations et pour l'insertion. Le cercle de partenaires et acteurs externes s'est élargi et la recherche de partenaires financiers est devenue un exercice indispensable pour garantir le fonctionnement et le développement d'une association et de son projet.

Cette formation permet aux dirigeant-e-s d'associations d'identifier toutes les modalités de financement mobilisables et une méthode pour définir sa stratégie de financement en fonction du projet associatif, de ses projets de développement et des besoins à court, moyen et long terme. Cette formation « mixte » prévoit un temps de formation collective et en présentielle, un temps de suivi individualisé et deux modules de formation à distance.

Objectifs

- Identifier et qualifier le besoin de financement de la structure.
- Élaborer une stratégie de mobilisation de fonds.
- Repérer les partenaires financiers potentiels.
- Monter un dossier de demande de financement.
- Créer, entretenir et développer son réseau de partenaires.

Programme

Partie 1 : Définir sa stratégie de financement

- Analyse de la situation :
 - le projet associatif, la stratégie de développement ;
 - les besoins de financement au regard du projet associatif et d'insertion.
- Identification des opportunités et des partenaires financiers
 - les financeurs publics ;
 - les financeurs privés ;
 - autres financeurs (bancaires, citoyens).

- Elaboration d'une stratégie globale de financement : quel partenaire pour quel besoin ?
 - la posture de l'association (CA et direction) vis-à-vis des organismes sollicités : simples financeurs ou partenaires ;
 - de la demande ponctuelle à l'animation d'un réseau de partenaires ;
 - La réflexion « coût-opportunité ».

Partie 2 : La mobilisation des fonds privés

- Contexte réglementaire, logiques d'intervention et attentes des différents financeurs privés.
- Les acteurs : entreprises, fondations d'entreprises, fondations familiales, particuliers
- Les dispositifs : dons, sponsoring, mécénat, financement participatif (crowdfunding), apports et fonds associatifs.
- La relation avec les partenaires financiers : le « cycle »
 - le contact et la relation ;
 - la réponse à un appel à projets ;
 - les éléments de suivi et d'accompagnement d'une demande de financement.

Partie 3 : Les aspects pratiques

- Les clés du « bon dossier ».
- Comment organiser une campagne de crowdfunding ?

Méthodes

Cette formation se veut opérationnelle et pragmatique. Les apports théoriques sont complétés par des mises en situation ou analyses de cas concrets.

Tout au long de la formation présentielle les stagiaires sont accompagnés à élaborer leur propre plan d'action. Des apports complémentaires seront assurés à distances : 2 modules « techniques » e-learning, un appui individuel d'une heure par téléphone pour. Une séance collective à distance pour le bilan des actions individuelles mises en place pour conclure la formation.



Public

Dirigeant-e-salarié-e-s et bénévoles d'entreprises solidaires et associations du champ de l'ESS et de l'IAE
Chargé-e-s de partenariats / recherche de financements

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis.

Intervenants

Laurent Durrieu, Formateur Afidel, Directeur adjoint du groupement Cocagne de Haute-Garonne

Charlotte Porez ou Ophélie Langlois, Chargées des partenariats du Réseau Cocagne

Sacha Korsec, Chargé de développement des financements du Réseau Cocagne

Dates

Présentiel 29 - 30 - 31 janvier 2018
Modules à distance à définir

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon,
Vauhallan (91)

Durée

3 jours en présentiel + 7 heures à distance
(28 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :
720 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non-adhérents :

850 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
100 euros

Analyser les finances d'une entreprise solidaire Cocagne

Présentation

La bonne marche d'une entreprise solidaire Cocagne passe par une parfaite maîtrise financière, d'autant plus dans un contexte de tension des financements publics. La gestion quotidienne, comme les projets de développement ou les mesures de consolidation, ont des impacts financiers à identifier et anticiper avant tout engagement. S'appuyant sur le dispositif d'autodiagnostic INSERDIAG (géré par le centre de ressources DLA IAE et ouvert à l'ensemble des structures de l'IAE) cette formation permet de comprendre les indicateurs et déterminants financiers de son association et d'identifier les risques, les contraintes et les atouts sur le plan de l'exploitation et de la structure financière. Les éléments issus du diagnostic pourront servir à l'élaboration d'un plan de financement accompagné et soutenu par les Fonds Territoriaux de France Active. Cette formation peut être suivie d'une intervention sur site d'un accompagnateur agréé de l'équipe du Réseau Cocagne.

Objectifs

- Analyser la structure économique et financière de son association.
- Comprendre les implications de l'évolution des indicateurs financiers.
- Préparer les éléments de dialogue nécessaires à un tour de table avec les partenaires publics et privés.

Programme

- Rappel des notions de bilan et compte de résultats.
- Rappel des notions d'analyse financière : BFR, FR,

CAF ;

- Préparation des éléments nécessaires pour l'autodiagnostic avec l'outil INSERDIAG :
 - appropriation de l'outil d'analyse et aide à la saisie des données financières ;
 - retraitements comptables permettant d'assurer une cohérence entre les exercices ;
 - premiers éléments d'analyse.
- Explicitation des indicateurs financiers.
- Analyse des données au regard des SIG.
- Interprétation croisée entre données technico-économiques du Jardin et fondamentaux financiers.
- Analyse globale de la structure financière de l'association.
- Projections prévisionnelles.
- Simulation des mesures de consolidation et/ou de développement à partir des contraintes et atouts de la structure.

Méthode

Avec en support pédagogique l'outil d'autodiagnostic INSERDIAG, pendant la formation s'alternent apport théoriques et exercices d'application.

En partant de leur propres données comptables les participants apprendront ainsi à interpréter les indicateurs pertinents et leur évolution.

Matériel

Se munir d'un ordinateur portable avec un tableur, des trois dernières liasses comptables (compte de résultat et bilan détaillés) et du budget prévisionnel de l'année en cours et suivants.



Public

Dirigeant-e-s, salarié-e-s, bénévoles ayant une responsabilité dans la gestion (président, trésorier) de toute structure ayant au moins trois ans d'existence et une comptabilité à jour. La participation en binomes est fortement recommandée.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Avoir participé à la formation « Modèle économique et système de gestion dans une entreprise solidaire » p. 19, ou niveau équivalent.

Intervenants

Laura Héraud, Responsable Administratif et financier du Réseau Cocagne

Dates

13 -14 novembre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhallan (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

480 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

Offert

Non-adhérents :

580 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

100 euros

Comprendre le maraîchage et son outil de production

La journée «CAMARADE»

Présentation

Cette journée de formation a pour but d'offrir aux dirigeants-tes des Jardins de Cocagne (direction et membres des conseils d'administration) des éléments techniques de compréhension et de suivi de leur outil de production. Il ne s'agit pas d'être en capacité de faire à la place de ses encadrant-e-s ou du chef de culture, mais de comprendre le fonctionnement global d'une exploitation maraîchère, pour pouvoir construire un dialogue de qualité avec les équipes. Cette journée de formation sera donc l'occasion d'identifier les points clefs dans la réussite de l'outil de production.

Objectifs

- Maîtriser les bases d'une saison de maraîchage.
- Identifier les choix culturels propres à la vente en circuits courts sous forme de panier.
- Organiser les priorités d'investissement des outils mécanisés en lien avec le parc matériel, le tracteur existant et les besoins techniques.

Programme

1. Déroulé d'une saison de maraîchage :

- Présentation chronologique d'une saison annuelle de maraîchage biologique en six grandes étapes : principaux points de compréhension et indicateurs relatifs à cette compréhension.

- Les outils prévisionnels et de suivi de la production : plan de culture, plan de fumure, plannings, composition des paniers, etc.

2. Éléments techniques :

- Le tracteur maraîcher idéal.
- Itinéraire technique complet d'une culture.
- Prioriser les investissements en matériel agricole.

Méthodes

A partir d'un support type diaporama et des échanges avec les participants, l'intervenant déroule le contenu avec de nombreux exemples concrets et documents ressources avec une pédagogie dynamique et ludique.



Public

Dirigeant-e-s, administrateur-trice-s et tout membres de l'équipe d'un Jardin de Cocagne souhaitant comprendre le base de l'activité, porteur-teuse-s de projets.

Groupe de 6 à 15 personnes

Prérequis

Pas de prérequis.

Intervenants

Sébastien Hébrard ou **Wael Abdulkarim**, Chargés de mission agro-environnementale du Réseau Cocagne.

Dates

Sur demande

Lieu

En région

Durée

1 jour (7 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

150 € par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

Offert

Être employeur : responsabilité, obligations, dialogue social

Nouvelle formule

Présentation

La gestion des ressources humaines est un exercice complexe pour les dirigeants des Ateliers et chantiers d'insertion (ACI). De nombreuses réglementations sont à maîtriser pour répondre aux obligations légales et conventionnelles liées aux différents types de contrats utilisés avec les salarié-e-s permanent-e-s et avec ceux en insertion professionnelle.

Au regard des obligations réglementaires existantes, la formation fera le point sur la façon d'appréhender de manière efficace et apaisée les différents aspects de l'exercice de la « fonction employeur » en ACI et en particulier d'une entreprise solidaire Cocagne.

Objectifs

- Reconnaître et appliquer le cadre légal, réglementaire et conventionnel de la gestion des ressources humaines au sein d'un ACI.
- Maîtriser les obligations de l'employeur pour une bonne gestion quotidienne des ressources humaines.
- Identifier les points d'amélioration pour être en phase avec la réglementation et la convention collective.

Programme

Les obligations de l'employeur :

- les éléments constitutifs du contrat de travail ;
- les dernières réformes du code du travail ;
- les évolutions liées à la CCN des ACI ;
- les documents obligatoires : registre du personnel, document unique, etc. ;
- l'affichage obligatoire ;
- les délégations d'autorité, de signatures et la responsabilité du représentant de l'employeur.

L'organisation du travail :

- Le règlement intérieur : les mentions obligatoires : harcèlement, sanctions disciplinaires, discriminations, sécurité, hygiène et santé, vapotage, tests alcoolémie, salivaire, etc.
- L'aménagement du temps de travail et le suivi de la durée du travail : le complément d'heures, et les heures complémentaires, les heures supplémentaires.

Le dialogue social :

- Les IRP : DP/CE, ISCT/CHSCT et DUP, Délégué Syndical.
- De l'élection à l'animation des IRP : rôle des parties prenantes, posture.
- Les entretiens légaux et conventionnels, la place de l'entretien professionnel, le contenu et les supports.

Méthode

- Apports théoriques, mise à niveau sur les évolutions législatives, réglementaires et conventionnelles.
- Exercices pratiques – jeux de rôle.
- Mise en pratique pour l'appropriation des concepts, en lien avec les situations rencontrées dans les ACI
- Documentation et supports pédagogiques (références juridiques, ressources pratiques, exemples remis aux participants, etc.).
- Temps de questions/réponses consacré aux situations rencontrées par les participants et échanges de pratiques.

Public

Dirigeant-e-,s salarié-e-s et bénévoles d'entreprises solidaires Cocagne.

Groupe de 5 à 12 personnes

Prérequis

Avoir en charge la fonction employeur de l'ACI.



Intervenants

Monique Lopez, Consultante - experte en ressources humaines et affaires sociales - médiatrice sociale. Intervient dans les associations porteuses d'ACI - les PME/TPE.

Dates

13 - 14 - 15 mars 2018

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon Vauhallan (91)

Durée

3 jours (21 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

720 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **Offert**

Non-adhérents :

850 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **150 euros**

Management de la prévention dans une entreprise solidaire

Anticipation, efficacité et qualité de vie

Présentation

Par prévention, nous entendons toute attitude visant à éviter la survenue d'accidents de maladie professionnelle, de tensions ou encore de mal-être au travail. Le management de la prévention est une stratégie globale d'anticipation et d'information visant à réduire les risques de santé et de sécurité au travail et les coûts que cela génère. Mais c'est avant tout un mode de management permettant d'envoyer des signaux forts aux salarié-e-s et à l'ensemble des parties prenantes du chantier d'insertion. Le management de la prévention est générateur de bien-être : pour les salariés qui sont pris en considération mais aussi pour la direction qui, en anticipant les risques et en agissant sur des leviers de la prévention, sécurise sa fonction et réduit les coûts. Plus le projet de l'association est complexe, plus il est utile d'investir du temps en matière de management de la prévention.

Objectifs

- Questionner ses pratiques de management et réviser les procédures mises en œuvre.
- Renforcer la gouvernance.
- Faire appel à l'intelligence collective pour agir sur les comportements.
- Se saisir des leviers du dialogue social pour améliorer les conditions de travail.
- Générer du bien-être.

Programme

- Définitions.
- Portée juridique de la prévention et du bien-être au travail :
 - obligations légales et conventionnelles ;
 - responsabilités civiles et pénales ;

- Portée économique de la prévention et du bien-être au travail.
- Les principes de la prévention :
 - illustration à travers des exemples en lien avec l'activité des Jardins.
- Les leviers de la prévention :
 - écouter, cadrer, innover, partager, réguler.
- Gouvernance de la prévention (qui fait quoi, avec quels moyens ?) :
 - rôle des parties prenantes (direction, IRP, préventeur, conseil d'administration) ;
 - définition d'un schéma organisationnel de la prévention ;
 - quels moyens financiers et matériels ?
- Soutien managérial et prévention :
 - agir à travers les échanges ;
 - encourager les bons comportements.
- Espaces de dialogue et de discussion dédiés à la prévention :
 - dialogue social (IRP, ISCT) ;
 - exemples d'espaces collectifs permettant des échanges centrés sur l'expérience au travail).
- Etudes de cas (pénibilité, port des EPI, comportements, information, etc.).

Méthodes

Entre formation-action et atelier d'échanges de pratiques, la démarche pédagogique est participative, mobilisant plusieurs approches (pluridisciplinaire, systémique, simulation de contextes).

Livrables : supports et diaporama de présentation ; contributions pratiques grâce aux retours d'expériences schéma organisationnel de la prévention (à construire par chaque participant, à partir d'une trame commune). Chaque participant repartira avec une feuille de route individualisée.

Public

Dirigeant-e-s, salarié-e-, président-e-s et membres du conseil d'administrations impliqué dans le pilotage de l'ACI.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis



Intervenants

Emmanuel De Joantho, Consultant en économie sociale et solidaire, chargé du suivi et de la mise en place des ISCT du Synesi.

Dates

16 - 17 octobre 2018

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon
Vauhallan (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

480 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non-adhérents :

580 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
90 euros

Manager une équipe au service d'un projet

Nouvelle formule

Présentation

Cette formation outille les dirigeant-e-s pour manager des équipes de manière opérationnelle, efficace, au service d'un projet partagé, en accord avec les valeurs de l'ESS. Elle leur permet de prendre du recul et affirmer leur posture managériale et leur autorité bienveillante, favorisant la cohésion d'équipe.

L'accent sera placé sur les pratiques concrètes au quotidien, complétées de méthodes et d'apports techniques pour développer et compléter ses acquis. Cette formation est l'occasion d'une parenthèse d'auto-évaluation, de mutualisation et analyse des pratiques managériales, en confrontant ses expériences entre pairs.

Objectifs

- Développer les habiletés relationnelles facilitatrices de la mobilisation et de l'engagement des équipes autour du projet associatif.
- Mener des entretiens constructifs pour développer la coopération et la participation.
- Accompagner le développement des compétences individuelles et collectives.

Programme

Présentation :

- Parcours et attentes de chacun, valeurs communes qui sous-tendent et guident la formation, détermination des objectifs d'apprentissage personnalisé.

Bases relationnelles et compétences facilitatrices :

- Schéma du fonctionnement interpersonnel et systémique, et place du pouvoir dans la relation.
- Repérage des dysfonctionnements fréquents et des pièges de la communication.
- Les compétences facilitatrices à mettre en œuvre dans la relation managériale :

- l'assertivité : affirmation de soi et de son autorité ;
- l'écoute active efficace, l'empathie sans complaisance ;
- la méta-communication, posture pour réguler et réajuster les processus.

Etapes clefs d'un entretien constructif :

- La pratique du changement de position : savoir désamorcer les mécanismes de défense pour établir une alliance.
- Mises en situation d'entretien de confrontation (recadrage).

Utilisation des compétences facilitatrices en situation collective :

- Dynamique et cohésion d'équipe : éléments de psychosociologie et dynamique de groupe appliqués au contexte du travail et à la situation hiérarchique.
- Mises en situation de réunion ou de médiation.

Mode de management : approche situationnelle :

- Repérage du niveau d'autonomie pour déterminer le mode de management approprié aux besoins de chacun.
- Démarches participatives et stratégies responsabilisantes pour associer l'équipe à la résolution des problèmes.

Manager les compétences et conduire le changement :

- Identification et valorisation des compétences.
- Comment accompagner, former, faire évoluer.

Méthodes

Alternance d'apports techniques, d'échanges et d'exercices, pour repérer et analyser la pratique de chacun, et s'entraîner entre pairs en sous-groupes.

Les méthodes s'appuient sur une pédagogie expérientielle. Il sera demandé aux participants de s'impliquer dans les ateliers d'entraînement, les activités proposées permettant de clarifier les concepts et d'intégrer les compétences.



Public

Dirigeant-e-s d'entreprises solidaires souhaitant améliorer leurs pratiques ou découvrant une fonction de direction.

Groupe de 5 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Véronique Andres,

Formatrice en efficacité relationnelle, pédagogique et managériale.

Dates

21-22-23 novembre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhallan (91)

Durée

3 jours (21 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

720 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

Offert

Non-adhérents :

850 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

150 euros

Administration et gestion des ressources humaines dans un ACI

Nouvelle formule

Présentation

La gestion du personnel est un exercice complexe pour les dirigeants et les services administratifs des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI).

Depuis 2013, des nombreuses évolutions, notamment sur la durée du travail, le calcul des effectifs et des seuils, le financement et l'accès à la formation professionnelle continue, la DSN, ont dû être intégrées.

Au regard des obligations réglementaires existantes, cette formation fera le point sur la gestion quotidienne des ressources humaines tant pour le personnel en insertion que permanent. En complément de cette formation, les formations « Les fondamentaux de la paie » et « Les actualités de la paie » présentée en pages 27 et 28 compléteront les compétences sociales des gestionnaires.

Objectifs

- Intégrer les obligations de l'employeur pour une bonne gestion quotidienne de ressources humaines.
- Identifier les points d'amélioration pour être en phase avec la réglementation.
- Construire les outils de gestion utiles pour répondre aux obligations conventionnelles et réglementaires.

Programme

- Gestion des congés.
- Absences indemnisées par la sécurité sociale : la maladie, les accidents du travail, la maladie professionnelle, la maternité, la paternité.
- La subrogation, les allocations de prévoyance et le relai conventionnel.
- Focus : reconnaître un accident de trajet d'un accident de travail.
- Les autres congés : sabbatique, création d'entreprise, congé parental, CIF, etc.
- La médecine du travail.
- Focus : traitement administratif du mi-temps thérapeutique.
- Le compte pénibilité.
- Le compte personnel d'activité.
- Les travailleurs handicapés.
- Les tableaux de bord à mettre en place.

Méthodes

- Apports théoriques, à jour des modifications législatives, réglementaires, jurisprudentielles et conventionnelles.
- Mise en pratiques pour l'appropriation des concepts, en lien avec les situations rencontrées dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion.
- Documentation et supports pédagogiques (références juridiques, ressources pratiques, exemples remis aux participants).
- Temps de questions/réponses consacrés aux situations rencontrées par les participants et échanges de pratiques.



Public

Responsables administratifs, gestionnaires, comptables, chargé-e-s d'insertion.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Avoir des bases de gestion du personnel en ACI.

Intervenants

Anne Letondel,

Consultante experte en ressources humaines

Dates

20 - 21 mars 2018

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon, Vauhallan (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

450 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **Offert**

Non-adhérents :

590 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **90 euros** par personne

Les fondamentaux de la paie

Maîtriser les bases

Nouvelle
formule

Présentation

La réalisation des fiches de paie est toujours un exercice complexe en Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et dans un Jardin de Cocagne en particulier. La multiplicité des types de contrats et la complexité des situations des salarié-e-s, ainsi que les constantes évolutions réglementaires peuvent en effet engendrer des écarts par rapport à une gestion correcte. Au regard des obligations réglementaires existantes, la formation permet aux participant-e-s de décrypter correctement le bulletin de paie et de structurer leurs connaissances sur cette thématique.

Objectifs

- Elaborer des fiches de paie conformes aux obligations légales, réglementaires et conventionnelles pour tous salariés de l'ACI.
- Acquérir les principaux repères techniques pour élaborer les fiches de paie.

Programme

- Présentation du bulletin de paie.
- Spécificité de la MSA.
- Calcul du salaire brut.
- Ces grandes lignes sur la gestion des absences.
- Les cotisations, le plafond de la sécurité sociale et les tranches.
- Les éléments de la paie non cotisables.
- Le calcul du net imposable et du net à payer.
- Spécificités paie des CDDI.

Méthodes

Apports théoriques, à jour des modifications législatives, réglementaires, jurisprudentielles et conventionnelles complétés par des exercices sur cas concrets et par les échanges avec les participants sur leur pratique. Les participants sont invités à se munir de leurs documents. La formatrice pourra ainsi répondre de façon précise et pragmatique aux questions posées.

Public

Responsables administratifs, gestionnaires, comptables, chargé-e-s d'insertion ayant besoin de consolider les fondamentaux de la paie.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Connaître l'environnement comptable de la paie.



Intervenants

Anne Letondel,

Consultante experte en ressources humaines

Dates

7 juin 2018

Lieu

Enclos Rey (Paris-15)

Durée

1 jour (7 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

240 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non-adhérents :

330 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Inclus

Les actualités de la paie

Comprendre et appliquer les dernières modifications réglementaires

Présentation

Suivre les modifications réglementaires, l'entrée en vigueur de nouveaux taux ou les changements de modes de calcul peut être complexe en ACI.

Cette journée technique permet aux professionnel·les, déjà rompus à l'exercice de l'élaboration des bulletins de salaire, de faire le point sur les actualités de la gestion sociale et de se mettre à jour pour sécuriser cette fonction.

Objectifs

- Intégrer dans l'élaboration de la paie les dernières nouveautés législatives ou réglementaires.
- Traiter correctement et dans le respect de la réglementation en vigueur toutes les parties de la paie.

Programme

Première partie :

- Les actualités de la gestion sociale.
- Les nouveautés à intégrer pour élaborer des bulletins de paie corrects.

Deuxième partie :

Atelier pratique sur un sujet technique de la paie choisi en fonction de l'actualité récente : apports théoriques, mises en situation et exercices issus de cas concrets rencontrés dans les ACI.

Troisième partie :

Tour de table avec questions / réponses : apporter des réponses collectives à des difficultés rencontrés par les participant·e·s sur des points techniques particuliers dans leur structure.

Méthode

Apports théoriques, à jour des modifications législatives, réglementaires, jurisprudentielles et conventionnelles complétés par des exercices sur cas concrets et par les échanges avec les participants sur leur pratique. Les participants sont invités à se munir de leurs documents. La formatrice pourra ainsi répondre de façon précise et pragmatique aux questions posées.



Public

Responsables administratifs, gestionnaires, comptables, ayant besoin de mettre à jour leurs connaissances de la paie

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Avoir déjà suivi la formation « Les fondamentaux de la paie » depuis moins de deux ans

Intervenants

Anne Letondel,

Consultante Experte en ressources humaines

Dates

8 février 2018

Lieu

Enclos Rey (Paris-15)

Durée

1 jour (7 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

250 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **Offert**

Non-adhérents

340 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **Inclus**



Produire bio et solidaire

Le projet solidaire et d'insertion d'un Jardin de Cocagne se fonde sur une activité économique de production maraîchère biologique diversifiée. Il est donc indispensable de gérer la production d'un Jardin de Cocagne avec la technicité et les moyens à la mesure de son rôle sur son territoire. La spécificité de l'organisation du travail et des ressources humaines sur un Jardin ne rend que plus ambitieux son projet !

Organiser et planifier le travail sur un Jardin de Cocagne

Nouveauté
2018

Un bon encadrant maraîcher est avant tout un bon organisateur !

Présentation

Cette formation s'adresse aux chefs de culture et aux encadrant-e-s qui souhaitent comprendre les enjeux relatifs à l'organisation du travail d'une exploitation agricole au service des projets socioprofessionnels de ses salarié-e-s.

Maîtriser cette organisation permet de poursuivre plusieurs objectifs : efficacité technico-économique, autonomisation des salarié-e-s, libération de temps consacré à l'accompagnement, cohésion d'équipe, maintien d'un cadre de travail, etc.

L'envie d'améliorer ses pratiques et la capacité à se remettre en question sont indispensables pour profiter pleinement des apports de cette nouvelle formation pragmatique et interactive, qui permet de trouver des solutions concrètes.

Objectifs

- Bien dimensionner les équipes de travail.
- Prioriser et organiser le travail des équipes
- Mieux cadrer le travail des équipes.
- Etre capable de déléguer.

Programme

La gestion des temps de travail

- La planification d'une semaine de travail :
 - les plannings hebdomadaires et journaliers ;

- dimensionnement des équipes ;
- le temps de travail.
- Les horaires :
 - des salarié-e-s ;
 - des encadrant-e-s ;
 - les astreintes .
- Le déroulé d'une journée :
 - le lancement ;
 - le cadrage des pauses.
- Focus :
 - les journées d'hiver : comment organiser le travail quand il n'y en a pas ?
 - les journées d'été : comment gérer le pic d'activité ?

La répartition du travail au sein de l'équipe permanente

- L'organigramme.
- La fonction de chef de culture et la fonction d'encadrant.
- Le partage des responsabilités.

L'organisation du travail

- Organiser et répartir le travail.
- Cadrer le travail.
- Autonomiser et déléguer.

Méthodes

Apports théoriques et échange de pratiques.
Jeux de rôle, mises en situation.



Public

Responsables de site, chefs de culture et encadrant-e-s techniques.

Groupe de 6 à 15 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Sébastien Hébrard ou **Waël Abdulkarim**,
Chargés de mission agro-environnementale
du Réseau Cocagne.

Dates

13 - 14 février 2018

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon,
Vauhallan (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

350 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

Offert

Non-adhérents :

380 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

90 euros

Maîtriser son système de production

Bien comprendre son environnement pour réaliser ses choix

Nouveauté
2018

Présentation

Cette nouvelle formation s'adresse aux chefs de culture et aux encadrant-e-s techniques qui désirent comprendre comment les spécificités de leur Jardin de Cocagne (environnement géographique, économique, atouts, contraintes, objectifs, etc.) peuvent les amener à construire et faire évoluer des stratégies de gestion et de production.

Ces stratégies s'incarnent principalement dans la construction et le dimensionnement de l'outil de production, ainsi que l'évolution des outils prévisionnels et de suivi de la production (plan de culture).

Objectifs

- Être capable de définir une stratégie en fonction de son système et de son outil de production.
- Dimensionner son outil et prioriser les investissements.
- Améliorer la planification des cultures.
- Intégrer les notions technico-économiques.

Programme

Système et outil de production :

- Le système Cocagne :
 - quelques typologies de Jardin de Cocagne ;
 - différence entre exploitation maraîchère et Jardin de Cocagne ;
 - quelques indicateurs clés de bon fonctionnement ;

- Ce qui conditionne son système :
 - type de sol ;
 - situation géographique ;
 - type de commercialisation, etc.
- Travail en groupe : construire son outil de production.

Méthodologie de planification des cultures :

- Définir des quantités.
- Définir les itinéraires techniques.
- Définir une gamme.
- Définir des séries et un calendrier : focus sur les cultures de printemps et d'automne sous abris.
- Assolement : focus sur le regroupement des cultures à biner en plein champs.
- Réajustement annuel du plan de culture : la notion de suivi de la production.

Approche technico économique :

- La notion de coût de production et de prix de vente.
- La notion de charges opérationnelles.

Les outils de planification :

- Caractéristiques d'un bon outil de planification.
- Analyse partagée des plans de culture des participants.
- Propositions d'améliorations.

Méthodes

Alternance d'apports techniques et théorique et de travaux pratiques.

Pédagogie interactive, travail de groupe.



Public

Chefs de culture et encadrant-e-s techniques.
Les participant-e-s devront apporter en formation le plan de culture de leur Jardin (format informatique).

Groupe de 6 à 15 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Sébastien Hébrard ou **Waël Abdulkarim**,
Chargés de mission agro-environnementale
du Réseau Cocagne.

Personne ressource issue d'un Jardin de Cocagne.

Dates

2-3-4 octobre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhallan (91)

Durée

3 jours (21 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

480 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

Offert

Non-adhérents :

590 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

150 euros

Les journées techniques

Perfectionnement en production maraîchère

Présentation

Les Journées techniques sont des journées de formation, principalement destinées aux encadrants-maraîchers, sur des thèmes en rapport à l'activité de production des Jardins de Cocagne. Elles répondent à des besoins de compétences très spécifiques et ciblés.

Organisées avec le secteur Animation du Réseau Cocagne et animées par des intervenant-e-s de renom, elles se déroulent sur un Jardin de Cocagne, volontaire pour accueillir un groupe de participants de sa région. Cela permet de privilégier l'ancrage professionnel local avec les groupements d'agriculteurs biologiques, comme le préconise le point quatre de la Charte nationale Cocagne.

Pour 2018, quatre thèmes font l'objet de Journées Techniques :

- les exigences réglementaires de la production en agriculture biologique ;
- les légumes primeurs ;
- l'itinéraire technique de la tomate (sous abris) ;
- l'itinéraire technique du poireau et de la carotte (en plein champs).

Méthode

Pour toutes les thématiques une même démarche pédagogique : l'alternance entre apports théoriques et techniques à partir de différents supports et l'appropriation des notions, des méthodes et des outils présentés, sur le terrain, lors de la visite pédagogique du Jardin accueillant.

Public

Encadrant-e-s technique-s, chefs de cultures

Coût

Adhérents Réseau Cocagne :
150 euros par personne
 Repas pendant la formation :
à la charge des participants

Non-adhérents :
190 euros par personne
 Repas pendant la formation :
à la charge des participants

Les exigences réglementaires de la production en agriculture biologique	Les légumes primeurs
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et appliquer les règles de production en agriculture biologique. • Développer un système de gestion documentaire liée à l'activité biologique. <p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'histoire de la réglementation biologique. • Le programme de contrôle et de certification en France. • S'engager en agriculture biologique : <ul style="list-style-type: none"> - le champ d'application, les produits, les opérateurs ; - respecter les exigences réglementaires biologiques. • Le système de production ; • Le système de gestion de l'activité biologique ; • Préparer son audit bio ; • Le déroulement d'un audit bio ; • La certification. <p>Intervenant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultant expert ECOCERT (organisme certificateur). 	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les outils et les méthodes utilisés dans la culture des légumes primeurs. <p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des abris de cultures. • Gamme des légumes primeurs. • Itinéraires techniques. • Méthodes de cultures adaptées. <p>Intervenant-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Catherine Mazollier, Référente maraîchage biologique et responsable de l'équipe maraîchage du GRAB d'Avignon. • Manu Bué, Conseiller technique en maraîchage au GAB 29.

L'itinéraire technique de la tomate	L'itinéraire technique du poireau et de la carotte
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> · Appréhender la notion d'itinéraire technique sous abri. · Optimiser les outils et les méthodes utilisés dans la culture des tomates. <p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> · Définition d'itinéraire technique. · Gestion d'une culture sous abris. · L'ensemble des opérations culturales pour la tomate sous abri : du travail de sol à la récolte. · Perfectionnement sur la production de tomate. <p>Intervenant-e-s</p> <p>Catherine Mazollier, référente maraîchage biologique et responsable de l'équipe maraîchage du GRAB d'Avignon.</p> <p>Manu Bué, Conseiller technique en maraîchage au GAB 29.</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> · Appréhender la notion d'itinéraire technique en plein champs. · Optimiser les outils et les méthodes utilisés dans la culture de plein champs. <p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> · Définition d'un itinéraire technique. · Gestion d'une culture plantée en plein champs. · L'ensemble des opérations culturales : du travail de sol à la récolte. · Perfectionnement sur la production de poireau et de carotte. <p>Intervenant-e-s</p> <p>Catherine Mazollier, Référente maraîchage biologique et responsable de l'équipe maraîchage du GRAB d'Avignon</p> <p>Manu Bué, Conseiller technique en maraîchage au GAB 29</p>

Le calendrier prévisionnel

Région	Lieu	Thème	Date
Occitanie	Gragnague	L'itinéraire technique du poireau et de la carotte	19 janvier 2018
Auvergne - Rhône Alpes	Cruas	L'itinéraire technique de la tomate	6 février 2018
Bourgogne	Romilly	L'itinéraire technique de la tomate	20 février 2018
Hauts de France- Ile de France-Centre Val de Loire	A définir	L'itinéraire technique de la tomate	21 février 2018
Grand Est	Chalezeule	L'itinéraire technique de la tomate	26 mars 2018
Bretagne - Pays-de la Loire	Rennes	Les exigences réglementaires de la production en AB	octobre 2018
Occitanie	A définir	Les exigences réglementaires de la production en AB	octobre 2018
Champagne Ardennes	Romilly-sur-Seine	Les exigences réglementaires de la production en AB	octobre 2018
PACA	A définir	Les exigences réglementaires de la production en AB	novembre 2018
Grand Est	A définir	Les exigences réglementaires de la production en AB	novembre 2018



Accompagner et encadrer : la mission d'insertion des entreprises solidaires Cocagne

L'accompagnement des personnes en CDDI est la mission centrale d'une entreprise solidaire qu'elle soit ACI ou EI. Il s'agit de mobiliser tous les leviers pour amener les personnes en situation de difficulté sociale et professionnelle à lever les freins et construire un projet professionnel vers l'emploi durable. L'objectif des formations du Réseau Cocagne est de permettre aux professionnels de l'encadrement et de l'accompagnement de renforcer leurs compétences et de se doter de nouveaux outils pour que le résultat d'insertion continue à s'améliorer.

L'encadrant-maraîcher dans un Jardin de Cocagne

Rôle, mission et posture

Présentation

Parce qu'ils travaillent au quotidien avec les salarié-e-s en insertion, les encadrant-e-s techniques doivent être associés à l'accompagnement socioprofessionnel. Pour cela, une connaissance des publics, des modes d'intervention appropriés et des spécificités d'une relation participant à l'accompagnement socioprofessionnel leur est nécessaire.

Cette formation se propose de confronter ces dimensions aux impératifs de production et de clarifier la place et les missions de l'encadrant-e maraîcher. Des modules de formation complémentaires permettront d'approfondir les notions abordées lors de cette session d'initiation.

Objectifs

- Mieux situer leur rôle et leurs missions au sein de leur structure et dans le champ de l'IAE.
- Comprendre le besoin d'adapter l'organisation du travail en fonction des objectifs de production et des problématiques des équipes.
- Affirmer la position d'encadrement.
- Créer un lien efficace avec les chargé-e-s d'accompagnement.

Programme

- Présentation des participant-e-s : leurs parcours et leurs expériences vers un poste d'encadrant maraîcher :
 - comment devient-on encadrant ?
 - pourquoi devient-on encadrant ?
- Le cadre de l'Insertion par l'activité économique (IAE) ;
- Rôle et place de l'encadrant-maraîcher au sein d'un Jardin de Cocagne ;

- Le socle commun des emplois des encadrants techniques.
- Les missions d'un encadrant-maraîcher :
 - organiser la production : concilier des objectifs de production avec des objectifs d'insertion ;
 - former et évaluer en situation de production : développer les compétences des salariés en insertion en prenant appui sur les situations de production.
 - participer à l'accompagnement vers l'emploi : l'action coordonnée avec chargés de l'accompagnement socioprofessionnel ;
 - encadrer les équipes : établir son autorité bienveillante.
- Techniques d'animation et d'organisation de groupe
- Les savoir-faire relationnels en situation hiérarchique :
 - schéma de la relation ;
 - l'affirmation de soi ;
 - l'attention à l'autre.

Méthodes

Afin de stimuler la réflexion et les questionnements de chacun sur la fonction d'encadrant et parvenir à une appropriation des bases du métier, les techniques d'animation sont variées et dynamiques.

Atelier en sous-groupes, analyses de cas et jeux de rôles enrichissent chaque séquence d'apport théorique ou méthodologique.



Public

Encadrant-e-s maraîcher débutant-e-s sur un Jardin de Cocagne ou souhaitant prendre du recul et redéfinir sa pratique.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Jean-Guy Henckel, Fondateur du Réseau Cocagne
Françoise Schweiss, Formatrice en communication, consultante ESS et IAE, coach
Henri Combi, Formateur expert de l'IAE
Christian Vidal, Formateur en communication et relations humaines

Dates

9 - 10 - 11 janvier 2018

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon
Vauhallan (91)

Durée

3 jours (21 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :
450 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non-adhérents :

580 euros par personne
Forfait hébergement et repas pendant la formation :
150 euros

Recruter, accueillir, accompagner dans l'emploi

Associer les acteurs du territoire...

Nouvelle
formule 2018

Présentation

Les métiers de l'accompagnement socioprofessionnel ont beaucoup évolué ces dernières années au regard des difficultés d'accès au marché du travail et des objectifs de retour à l'emploi assignés aux chantiers d'insertion. D'un accompagnement centré principalement sur les problématiques sociales, nous sommes passés à une logique d'accès à l'emploi.

Cette formation, organisée en deux parties, a un double objectif :

- Reposer le cadre d'un accompagnement socio-professionnel de qualité avec les étapes indispensables à l'émergence d'un projet professionnel co-construit avec le bénéficiaire.
- Intégrer tous les acteurs qui peuvent contribuer au retour à l'emploi, notamment les entreprises, en faisant évoluer les représentations de l'insertion par l'activité économique et de ses salarié-e-s.

Objectifs

- Définir et identifier les étapes clé d'un accompagnement socioprofessionnel.
- Mobiliser les outils adaptés à chaque étape.
- Poser les étapes du parcours de retour à l'emploi avec chaque salarié-e accompagné-e.
- Intégrer les entreprises du territoire dans l'accompagnement.
- Construire sa légitimité pour aller à la rencontre des entreprises.
- Entretenir une relation partenariale avec les entreprises du territoire.

Programme

Partie 1

Les indispensables de l'accompagnement :

- Le rôle et les missions d'une SIAE ;
- L'accompagnement socioprofessionnel dans un ACI ;
- Les étapes d'une démarche d'accompagnement socioprofessionnel :
 - le recrutement ;
 - l'accueil du-de la salarié-e ;
 - le contrat de travail et le plan de progrès concerté ;
 - les entretiens ;
 - la sortie.
- Les outils à mettre en œuvre à chaque étape tout au long du parcours.
- Construction d'outils d'accompagnement
 - tableaux de bords ;
 - fiches de suivi.
- Modélisation d'un parcours d'insertion professionnelle et sociale ;
- La communication dans l'accompagnement :
 - les outils pour faciliter l'expression et la construction d'un projet professionnel ;
 - la communication vers l'extérieur.
- La mobilisation de dispositifs facilitant le retour à l'emploi :
 - la formation : détecter le besoin, choisir les prestataires, optimiser le financement ;
 - la Préparation opérationnelle à l'emploi (POE) : modalités de mise en oeuvre ;
 - la Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) : opportunités et enjeux.



... à la réussite des parcours d'insertion

Partie 2

Mobiliser les entreprises du territoire :

- Les leviers de partenariats avec les entreprises du territoire.
- les éléments qui facilitent ou qui freinent la rencontre entre les entreprises et l'atelier chantier d'insertion.
- la communication avec les entreprises :
 - la culture et les « codes » de l'entreprise ;
 - les outils pour faciliter la prise de contact ;
 - le recrutement en entreprise : « la peur d'embaucher » ;
 - argumenter sur ce que le partenariat avec un ACI peut apporter à l'entreprise.
- Les actions concrètes entre l'ACI et les entreprises : visite d'entreprises, atelier de rédaction d'une lettre de motivation ou d'un curriculum vitae, découverte des métiers, formation au tutorat pour accueillir des salariés issus de l'IAE, etc.
- L'accompagnement du salarié-e-s à sa prise de poste : une relation à trois ;
- La stratégie de partenariat gagnant / gagnant : un projet transversal qui concerne toute l'équipe permanente, notamment la direction.

Méthodes

Pédagogie interactive facilitant l'expression, l'échange et l'analyse de pratiques. Les participant-e-s sont invité-e-s à interroger leurs pratiques d'accompagnement, du premier jour d'accueil d'un-e salarié-e en insertion jusqu'à la sortie dans l'emploi.

Avec les apports théoriques et méthodologiques des intervenant-e-s, les participant-e-s parviendront à la construction d'outils opérationnels.

Des jeux de rôle, des simulations et la relecture critique des pratiques de chacun des participants permettront l'appropriation des notions et la progression de l'ensemble du groupe.

Un temps conséquent est consacré à l'expression de chacun.



Public

Chargé-e-s de l'accompagnement socioprofessionnel, encadrant-e-s techniques en poste.

Group de 6 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Françoise Schweiss,

Formatrice en communication, consultante ESS et IAE, coach

Témoignages et apports méthodologiques d'une Accompagnatrice socioprofessionnelle du Réseau Cocagne, formatrice d'adultes

Dates

29 - 30 mai 2018
et 25 - 26 juin 2018

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon
Vauhallan (91)

Durée

2 jours + 2 jours (28 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

680 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

Offert

Non-adhérents :

880 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

150 euros

Encadrer et animer une équipe de salarié-e-s en contrat d'insertion

Niveau 1 - S'approprier son rôle

Nouveauté
2018

Présentation

L'encadrant technique dans un Atelier et chantier d'insertion (ACI) répond à la double contrainte de gérer une équipe de salarié-e-s tout en faisant face aux impératifs de production.

Cette formation est une **première étape essentielle** pour permettre aux encadrants de développer leurs compétences pour animer, motiver et responsabiliser leurs équipes, tout en tenant compte des capacités professionnelles et personnelles de chacun. Elle abordera les bases techniques utiles pour construire une relation de travail de qualité avec les personnes en insertion et les participant-e-s pourront renforcer leurs compétences relationnelles et managériales.

Objectifs

- Faciliter l'expression des besoins et la coopération avec les équipes encadrées.
- S'affirmer : énoncer les objectifs, poser les règles, donner les consignes et les faire respecter.
- Confronter de façon efficace et respectueuse un salarié-e posant problème.
- Adopter un management adapté aux différents profils de salarié-e-s.
- Gérer les tensions et désamorcer les réactions de résistance.

Programme

- **Les missions managériales de l'encadrant** : face aux besoins fondamentaux des humains au travail et aux situations des salarié-e-s en insertion, savoir se positionner en réponse aux besoins, communiquer des signes de reconnaissance.

- **Les mécanismes de la communication bien traitante ;**
- **Apports sur le fonctionnement relationnel et les dysfonctionnements type de la communication en situation hiérarchique et / ou dans une équipe** (le stress, les émotions, les enjeux de pouvoir, etc.).
- Repérage des ressources et des compétences facilitatrices.
- Les techniques d'écoute et d'accompagnement : savoir apaiser, aider, canaliser, désamorcer, remotiver.
- **L'affirmation de soi en situation d'autorité** :
 - savoir formuler ses attentes et exigences, utiliser un langage juste, influent et respectueux ;
 - communiquer au quotidien et en situation de difficulté.
- **Apports techniques sur les différentes étapes d'un entretien efficace** :
 - l'entretien de recadrage ;
 - l'entretien de résolution de problème.
- **La gestion des situations groupales** :
 - gérer les objections et phénomènes de groupe.
- **Préparation des mises en pratiques de chacun sur le terrain.**

Méthodes

Alternance d'apports techniques, d'échanges et d'exercices, pour repérer et analyser la pratique de chacun, et s'entraîner entre pairs en sous-groupes.

Les méthodes s'appuient sur une pédagogie expérientielle : il sera demandé aux participant-e-s de s'impliquer dans les ateliers d'entraînement, les activités proposées permettant de clarifier les concepts et d'intégrer les compétences.



Public

Encadrant-e-s techniques, responsables d'équipe dans une entreprise solidaire.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis.

Intervenants

Véronique Andres,

Formatrice en efficacité relationnelle, pédagogique et managériale

Dates

24 - 25 - 26 janvier 2018

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon, Vauhallan (91)

Durée

3 jours (21 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

560 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **Offert**

Non adhérents :

690 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation : **150 euros**

Encadrer et animer une équipe de salarié-e-s en contrat d'insertion

Niveau 2 - S'affirmer dans toute situation

Présentation

Animer, motiver et responsabiliser les équipes, en tenant compte des capacités professionnelles et personnelles de chacun tout en faisant face aux impératifs de production. demande des compétences relationnelles et managériales qui **se renforcent en analysant régulièrement sa pratique** et en prenant du recul sur sa posture.

Pour consolider une relation de travail de qualité avec les personnes en insertion, les encadrant-e-s expérimenté-e-s, pourront bénéficier de ce module de perfectionnement pour analyser les pratiques, échanger entre collègues, renforcer leurs acquisitions et ainsi parfaire leur maîtrise des outils d'encadrement et de résolution des conflits.

- Retour sur la première session :
 - « qu'est-ce que j'ai mis en œuvre ? » ;
 - « qu'est-ce que je n'ai pas réussi à faire ? » ;
 - « quels sont mes besoins pour progresser dans mon positionnement d'encadrant-e ? ».
- Apports sur la notion d'autorité dans ses différentes formes ;
- Apports sur la démarche de résolution des situations conflictuelles ;
- Processus de résolution de conflits :
 - dépasser les tensions ;
 - identifier les besoins ;
 - construire des solutions négociées.

Objectifs

- Renforcer sa posture en exerçant une autorité bienveillante.
- Maîtriser son stress pour gérer et résoudre les situations de conflits.
- Transformer les situations à risques en opportunité pédagogique.

Programme

Ce module de perfectionnement s'appuiera sur les pratiques mises en œuvre par les participants depuis leur participation au module d'initiation, pour confronter leurs expériences, perfectionner les savoir-faire, mieux s'approprier les méthodes et les outils abordés, et les compléter.

Méthodes

Alternance d'apports techniques, d'échanges et d'exercices, pour repérer et analyser la pratique de chacun, et s'entraîner entre pairs en sous-groupes.

Les méthodes s'appuient sur une pédagogie expérientielle : il sera demandé aux participants de s'impliquer dans les ateliers d'entraînement, les activités proposées permettant de clarifier les concepts et d'intégrer les compétences.

Exercices de renforcement des compétences sur situations vécues ou à venir.



Public

Encadrant-e-s techniques, responsables d'équipe dans une entreprise solidaire.

Groupe de 6 à 15 personnes

Prérequis

Avoir suivi un module d'Initiation sur le thème de la formation.

Intervenants

Véronique Andres,
Formatrice en efficacité relationnelle,
pédagogique et managériale

Dates

4 - 5 décembre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhallan (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

410 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

Offert

Non adhérents :

500 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

90 euros

Techniques d'entretien pour l'accompagnement socioprofessionnel

Nouveauté
2018

Présentation

Parce que l'accompagnement socioprofessionnel se met en œuvre sous forme d'entretiens en face à face, il importe d'être à l'aise dans la conduite technique de ces échanges, pour que s'instaure le lien de confiance indispensable à l'efficacité du suivi du salarié en insertion.

Comment situer sa posture d'accompagnement, cerner les limites de ce rôle, se positionner pour être garant du cadre ? Comment s'exprimer pour sécuriser, motiver, valoriser les ressources de la personne, et mener à bien une relation qui développe l'autonomie ?

Cette formation vous permettra de renforcer vos compétences relationnelles et les techniques pour mener des entretiens efficaces.

Objectifs

- Identifier le cadre, les conditions et les limites de la relation d'aide, du partenariat collaboratif et de la conduite du changement.
- Repérer les mécanismes de communication permettant de créer le contact et d'établir la confiance
- Utiliser des techniques facilitatrices de l'expression, de l'apaisement émotionnel, de la coopération.
- Développer son habileté à gérer les tensions et résistances pour conduire des entretiens de façon respectueuse et constructive.

Programme

- Présentation des participant-e-s : leurs parcours et leurs expériences seront pris en compte pour adapter la formation.

- **fonctionnement systémique de la relation** : mieux repérer les mécanismes et les attitudes génératrices de tensions : apports théoriques et exercices de mises en situation.
- **L'écoute** empathique et la gestion de l'émotion : exercices d'entraînement collectifs et individuels.
- **La relation d'aide** et d'accompagnement sans prise en charge, favorisant l'expression et la conscience de soi au cours de l'entretien : l'approche centrée sur la personne (Rogers) : apports techniques, mises en situation d'entretien d'aide, en petits groupes.
- **Les étapes de l'entretien** d'accompagnement, et les techniques de l'entretien motivationnel :
 - repérage des difficultés rencontrées, avec les objectifs de progrès de chacun, les pièges, les dérives, les recommandations ;
- Rappel sur : les besoins fondamentaux des humains au travail et en insertion, les réactions de défense en situation de stress, les affects infantiles réactivés.
- Renforcement technique pour désamorcer les situations de blocage.
- L'entretien de résolution de problème en 6 étapes, mises en situation en petits groupes.
- Anticiper les entretiens difficiles, conseils de mise en pratique au sein des structures.

Méthodes

- Chaque journée est organisée de façon à permettre la mise en pratique des apports et la mise en lien avec les expériences des participants.
- Les méthodes allieront apports techniques, échanges, exercices et mises en situation, pour assurer un entraînement efficace et une dynamique de progression, dans un climat de réussite.



Public

Chargé-e-s d'insertion, ASP, CIP, encadrant-e-s techniques et toute personne impliquée dans la relation d'accompagnement.

Groupe de 5 à 12 personnes.

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Véronique Andres,
Formatrice en efficacité relationnelle,
pédagogique et managériale

Dates

7 - 8 février 2018

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon
Vauhallaan (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

410 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non adhérents :

500 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
150 euros

Démarche éducative en orientation et activation du développement vocationnel de la personne (ADVP)

Structurer l'accompagnement autrement

Présentation

Issue de travaux de chercheurs québécois, l'ADVP (Activation du Développement Vocationnel de la Personne) apporte méthode et compétences pour faire des choix conscients et responsables, être auteur et acteur de ses décisions, organiser son avenir en restant attentifs aux opportunités et à la réalité du marché du travail. Dans un environnement économique incertain et imprévisible, cette démarche est d'actualité, que ce soit en accompagnement individuel ou collectif.

Cette formation, élaborée par notre partenaire Le Patio, permet aux professionnels de l'accompagnement socioprofessionnel de s'approprier d'une méthode pour accompagner les personnes dans l'élaboration de leur projet professionnel de façon dynamique, efficace et respectueuse de chacun.

Objectifs

- Connaître les bases de la démarche expérientielle et éducative et des outils d'orientation.
- Acquérir une démarche et une méthode pour accompagner des personnes dans leur projet professionnel.
- Se familiariser avec les outils d'accompagnement à l'élaboration de projet.
- Développer des comportements et des attitudes adaptés à la démarche éducative.

Programme

- Introduction : réflexion sur l'accompagnement et l'orientation.
- Point sur : le diagnostic, l'auto-diagnostic, le diagnostic partagé, la motivation.

- Les différentes approches utilisables en matière d'orientation : ce qui implique le choix.
- Comment une approche éducative (ADVP) permet-elle à une personne accompagnée d'acquérir méthode, connaissances, habiletés et attitudes nécessaires aux choix et aux décisions qu'elle sera amenée à prendre et à mettre en œuvre.
- Présentation des quatre phases qui conduisent au choix professionnel :
 - exploration ;
 - cristallisation ;
 - spécification ;
 - réalisation.
- Les processus cognitifs engagés.
- Les fondements théoriques de l'ADVP : la philosophie de l'existence, la psychologie du développement, la théorie de la personnalité, à la psychodynamique du travail.
- Le rôle et la place du conseiller dans la démarche :
 - les attitudes dans la relation avec la personne, leurs effets sur la relation, sur l'apparition des mécanismes de défense, sur le climat des entretiens, sur le degré de dépendance de la personne, etc.

Méthodes

La formation s'appuie sur une pédagogie expérientielle. Il sera proposé aux participant-e-s de vivre les exercices qu'ils auront ensuite à mettre en œuvre avec le public : ils sont mis en situation d'expérimenter la démarche. Les activités proposées permettent de clarifier les concepts au fur et à mesure du questionnement avec les échanges, les analyses et les apports théoriques. Les exercices sont choisis pour permettre de traiter les étapes nécessaires au choix et de développer les habiletés à faire des choix et à prendre des décisions.



Public

Chargé-e-s d'insertion, accompagnateur-trice socioprofessionnel-le, CIP, encadrant-e-s-maraîchers et toute personne impliquée dans la relation d'accompagnement.

Groupe de 6 à 15 personnes

Prérequis

Avoir déjà acquis une pratique de l'accompagnement socioprofessionnel.

Intervenants

Catherine Tailleux,

Formatrice habilité ADVP (Le Patio)

Dates

12 - 13 - 14 mars 2018
et 3 - 4 - 5 avril 2018

Lieu

Enclos Rey (Paris 15)

Durée

3 jours + 3 jours (42 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

1 340 euros par personne

Ouvrage *Chemin faisant* inclus

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non adhérents :

1 450 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
300 euros

Enrichir sa pratique et développer son expertise de l'ADVP

Optimiser et adapter les outils de la démarche expérientielle

Nouveauté
2018

Présentation

La question de l'orientation et des choix professionnels étant devenue extrêmement complexe dans un environnement économique incertain et imprévisible, la démarche éducative est d'actualité, que ce soit en accompagnement individuel ou collectif. Mais la pratique et la mise en œuvre de l'ADVP dans l'accompagnement socioprofessionnel requiert une analyse de sa pratique quasi permanente et une adaptation constante des outils et des activités aux situations et aux personnes. Cette formation, élaborée par notre partenaire Le Patio, permet aux professionnels étant déjà familier de la démarche éducative, de développer leur expertise et aller plus loin dans l'utilisation de l'ADVP.

Objectifs

- Identifier les différentes utilisations de l'ADVP dans les pratiques des conseiller-e-s en insertion.
- Enrichir sa pratique de l'ADVP en découvrant des séquences pédagogiques complémentaires à celles proposées dans le module initial.
- Développer son expertise dans l'utilisation de l'ADVP.
- Optimiser ou adapter les programmes, séquences et outils selon les besoins des publics accompagnés.
- Rendre autonomes les personnes accompagnées dans la validation de leurs projets.

Programme

- Retour d'expérience sur l'utilisation de l'ADVP par les participant-e-s suite au module initial : recueil de ce qui fonctionne, ce qui peut être amélioré, les manques.
- Rappel des fondements théoriques de la Démarche Educative Expérientielle/ADVP.
- Les différentes étapes de la pédagogie expérientielle dans sa mise en œuvre.
- L'expérimentation de séquences ciblées sur la confirmation du projet.
- La mise en œuvre par des simulations d'entretien et/ou d'animation de groupes.

Méthodes

Le perfectionnement à l'ADVP alterne des exercices s'appuyant sur la participation et l'implication des participants. Ces activités seront réalisées soit en grands groupes, soit en sous-groupes, soit en binôme. Les activités permettront de clarifier les concepts car elles sont accompagnées d'analyses, d'échanges et d'apports théoriques au fur et à mesure qu'elles se déroulent et qu'apparaissent les questionnements. Les supports utilisés pendant la formation seront extraits d'outils ou de programmes ADVP existants et ouvrages de référence.



Public

Chargé-e-s d'insertion, accompagnateur-trice socioprofessionnel-le, CIP, encadrant-e-s-maraîchers et toute personne impliquée dans la relation d'accompagnement.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Avoir suivi une formation de base sur la démarche ADVP.

Intervenants

Daniela Journet,
Formatrice habilitée ADVP (Le Patio)

Dates

8 - 9 novembre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhallan (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

460 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non adhérents :

590 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
90 euros

La prise en compte des addictions dans l'accompagnement socioprofessionnel

Présentation

L'accueil de personnes en situation de précarité au sein des Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) conduit les équipes permanentes à prendre en compte, dans l'accompagnement et les situations de travail, les conduites addictives de certain-e-s salarié-e-s en CDDI. Travaillant au quotidien avec des personnes en grandes difficultés sociales et psychologiques, les permanents doivent être en mesure de comprendre les processus d'addiction et leurs incidences. Cette formation se propose d'apporter un éclairage sur les addictions et les dispositifs de soins.

Objectifs

- Identifier les différents mécanismes qui conduisent aux addictions.
- Evaluer les incidences au quotidien des conduites addictives (comportements déviants, troubles de la santé, etc.).
- Délimiter le cadre d'accompagnement de ces problématiques dans un ACI.
- Cerner les attitudes aidantes / non aidantes.
- Améliorer la communication autour des questions d'addiction pour permettre l'accueil et l'orientation dans les meilleures conditions.
- Acquérir un positionnement adapté face à la problématique des addictions.
- Connaître les acteurs locaux spécialisés (soin et accompagnement) et constituer un réseau d'acteurs.

Programme

- Repères juridiques, principes en vigueur et typologie des addictions, des comportements incidents et déviants.
- Connaissance des différentes phases de traitement et des incidences sur les individus et les situations de travail.
- Rôle et place des accompagnateurs socioprofessionnels, des encadrants techniques et de la direction dans l'accompagnement des problématiques d'addiction.
- Les situations et conduites à risque.

Méthodes

Le formateur délivre des connaissances validées en addictologie, soutient la dynamique d'évolution du groupe, et instaure un dialogue avec les participants pour qu'ils puissent poser leurs questions de terrain et obtenir des pistes pour renforcer leurs pratiques. Il accompagne les professionnels dans l'exploration de leurs représentations et pratiques par des mises en situation et des jeux de rôle. Le formateur ouvre des pistes de réflexion pour installer de nouvelles pratiques et outils méthodologiques.



Public

Chargé-e-s d'insertion, accompagnateur-trice socioprofessionnel-le, CIP, encadrant-e-s-maraîchers et toute personne impliquée dans la relation d'accompagnement.

Groupe de 6 à 12 personnes.

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Formateurs en addictologie - Institut de Recherche et d'Enseignement des Maladies Addictives **IREMA**.

Dates

12 - 13 décembre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhallaan (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

410 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :

Offert

Non adhérents :

490 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
100 euros

Organiser des situations de travail formatives et évaluer les compétences

Présentation

Le développement et l'évaluation des compétences des salarié-e-s en insertion ont pris une place de plus en plus importante dans le métier d'encadrant-e technique. Cela sert autant à prendre des décisions en rapport avec les objectifs de production (composer les équipes, déléguer une responsabilité, tenir les délais), qu'avec les objectifs d'insertion (développer l'autonomie d'un-e aide-maraîcher-e, l'orienter vers une formation externe ou une «PMSMP», etc.).

Par ailleurs, la Convention Collective Nationale de ACI met l'accent sur la mission pédagogique de l'encadrant-e qui doit intégrer une démarche de formation des salarié-e-s en CDDI dans ses activités quotidiennes et à en évaluer les impacts.

Cette formation présente les points-clés d'une démarche pédagogique en situation de production et d'une démarche d'évaluation que chacun peut adapter au contexte de son entreprise solidaire.

Objectifs

S'approprier une démarche d'évaluation des compétences acquises en vue de :

- Accroître l'efficacité de la formation en situation de production.
- Apporter sa contribution aux décisions concernant les parcours (changement de poste, spécialisation sur une activité, formation externe, etc.).
- Valoriser et faire reconnaître à l'extérieur les compétences développées tout au long de leur parcours au sein de l'ACI.
- S'approprier les bases d'une démarche pédagogique applicable dans les situations de production.

Programme

- Se mettre au clair sur les mots :
 - qu'est-ce qu'une compétence ?

- que signifient les mots «compétence transversale», «transférable» ?

- Le travail des ouvriers polyvalents :
 - une affaire de compétences et de comportements professionnels : qu'est-ce qui distingue des deux notions ;
 - comment décrire et évaluer des compétences ?
- Se donner un cadre de référence commun, entre permanent-e-s d'une entreprise solidaire, pour évaluer les compétences des salarié-e-s en CDDI.
- L'évaluation dite « formative » des compétences :
 - évaluer : quand, comment, avec qui, avec quoi, en vue de cibler et adapter les objectifs d'apprentissage
- Qu'est-ce que l'évaluation de « diagnostic » ? quelle est son utilité, comment la pratiquer ?
- La formation en situation de production :
 - comment encadrer tout en visant l'apprentissage ?
 - comment « choisir la pédagogie adaptée » ?
- L'évaluation dite « certificative » :
 - que signifient les mots « attester » et « certifier » ? ;
 - peut-on développer des compétences transférables quand un apprend à pratiquer le maraîchage bio, et si oui, lesquelles ?
- Présentation de quelques dispositifs de certification des compétences des salariés en insertion existants dans et en dehors du secteur de l'IAE.
- Focus sur :
 - le dispositif du Réseau Cocagne « Evaluation et certification des compétences des Jardiniers ».
 - la certification « CLÉA ».

Méthodes

Cette formation comprend principalement deux types de méthodes pédagogiques :

- des exercices pratiques réalisés en sous-groupes et en collectif.
- des échanges de pratiques basés sur l'expérience quotidienne des participants-e-s.

Les apports théoriques et méthodologique sont alimentent les ateliers.



Public

Chargé-e-s d'insertion, ASP, CIP, Encadrant-e-s maraîcher-s et toute personne impliquée dans la relation d'accompagnement.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Henri Combi, Formateur expert de l'IAE

Véronique Méloni, Responsable animation du Réseau Cocagne

Dates

9 - 10 - 11 octobre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhallaan (91)

Durée

3 jours (21 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :
630 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non adhérents :

800 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
100 euros



Commercialiser solidaire

Commercialiser des paniers hebdomadaires de légumes biologiques produits dans un Jardin de Cocagne ou des produits transformés par un ACI et commercialisés en circuit court ce n'est pas simplement « vendre ». C'est animer un réseau d'adhérents-consom'acteurs, c'est mobiliser autour d'un projet ambitieux, c'est développer des canaux de distribution en circuit court adaptés au territoire. Pour cela, les équipes ont besoin de maîtriser un certain nombre de notions et d'outils.

La commercialisation dans une entreprise solidaire

Nouveauté
2018

Présentation

La fonction de commercialisation est à l'interface permanente entre les attentes et les besoins des consommateurs, et les contraintes et besoins de fonctionnement d'une entreprise solidaire Cocagne.

Comment trouver la meilleure adéquation entre les deux ? Quelles actions mettre en œuvre pour garantir la satisfaction des consommateurs tout en facilitant le bon fonctionnement de la structure ?

Dans le contexte économique et concurrentiel actuel, les entreprises solidaires Cocagne ont besoin de développer les ventes et de professionnaliser leur commercialisation.

Cette formation dynamique et participative permettra aux participant-e-s de s'approprier les clés de la fidélisation, de la mobilisation et de la prospection commerciale tout en apprenant à organiser et optimiser les processus.

Objectifs

- Mettre en œuvre un plan d'actions en phase avec le projet associatif et la stratégie de commercialisation définie en amont par la direction.
- Mettre en place des actions pour garantir la satisfaction des adhérents consommateurs et les fidéliser.
- Mettre en œuvre des campagnes de prospection et de développement commercial.
- Organiser et optimiser la gestion des adhérents et les canaux de distribution.
- Mobiliser et impliquer largement autour du projet.

Programme

- Rôle de la personne en charge de la commercialisation au sein d'une entreprise solidaire Cocagne et enjeux de sa mission
- De la stratégie commerciale globale à sa déclinaison en plan d'action concret au quotidien
- La fidélisation des adhérents consommateurs : des produits et un service de qualité, tout en créant du lien
- Développement commercial et prospection
- L'organisation des canaux de distribution :
 - la préparation, présentation et distribution des paniers et autres produits de l'entreprise solidaire Cocagne ;
 - créer, animer et dynamiser un réseau de points de dépôts.
- Optimiser la gestion des adhérents et les processus logistiques
- Mobiliser les adhérents, bénévoles et partenaires

Note : la stratégie de communication et la mobilisation des outils de communication seront pleinement abordés dans la formation « La communication dans une entreprise solidaire Cocagne: stratégie et outils ».

Méthodes

Les apports théoriques et méthodologiques sont rythmés par des temps de brainstorming et de pédagogie active pour stimuler à la fois l'appropriation des concepts et la créativité des participant-e-s. Des outils ludiques sont aussi utilisés pour faciliter la mémorisation et l'implication.

Tout au long de la formation les participant-e-s seront mis-e-s en situation d'élaborer leur plan d'action.

Dans les semaines qui suivent la formation, deux temps collectif en visioconférence sont prévus pour faire le point sur les avancées.



Public

Animateur-trice-s de réseau d'adhérents, chargé-e-s de développement, chargé-e-s de commercialisation, chargé-e-s de communication,

Groupe de 5 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Lauriane Grammont,

Chargée de mission commercialisation du Réseau Cocagne

Françoise Schweiss,

Formatrice en communication, consultante ESS et IAE, coach

Dates

5 - 6 avril 2018 (présentiel)
E-learning à définir

Lieu

Jardin de Cocagne de Limon
Vauhallan (91)

Durée

2 jours en présentiel et 2 séances d'1h à distance
(14 heures + 2 heures, soit 16 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

400 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non adhérents :

500 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
90 euros

La communication dans une entreprise solidaire Cocagne

Stratégie et outils

Nouveauté
2018

Présentation

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel sur le marché du panier, la communication est désormais incontournable pour les entreprises solidaires Cocagne. La stratégie de communication permet de déployer la notoriété et la réputation de la structure.

La sollicitation permanente, la multiplication des outils et les délais raccourcis pour réagir à une information, demandent une vraie professionnalisation en communication. Une véritable stratégie de communication doit donc être définie pour bien choisir les combinaisons efficaces : quels objectifs pour quels messages adressés à quelles cibles via quels supports ?

Cette formation (présentielle et à distance) permettra aux participants de repositionner les enjeux d'une communication efficace, différenciée et adaptée, au service du développement de leur structure.

Objectifs

- Définir les objectifs de communication opérationnels et adaptés.
- Mettre en place un plan d'actions en phase avec la stratégie définie.
- Formuler des messages efficaces adaptés aux objectifs et aux cibles.
- Choisir et utiliser les supports et les outils de communication adéquats.

Programme

- La communication pour une entreprise solidaire Cocagne : une approche Réseau avec une identité forte pour être connue et reconnue.
- La mise en œuvre de la stratégie de communication : Pourquoi une stratégie ?
- Le message, le support : « Quoi dire à qui et comment ? »
- Les avantages et les inconvénients de différents supports de communication.
- Les outils de communication mobilisables : plaquette de commercialisation, de communication, affiche, flyer, lettre d'informations, web, réseaux sociaux.
- Les relations presse
- L'évènementiel

Méthodes

Les apports théoriques et méthodologiques sont rythmés par un temps de pédagogie active pour stimuler l'appropriation des concepts et la créativité des participant-e-s.

Des outils ludiques sont aussi utilisés pour faciliter la mémorisation ainsi que l'étude de cas pratiques.

Il est recommandé aux participant-e-s de se munir de quelques supports de communication.

Public

Chargé-e-s de communication, animateur-trice-s de réseau d'adhérents, chargé-e-s de développement, chargé-e-s de commercialisation.

Groupe de 5 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Margaux Morin,
Chargée de communication
du Réseau Cocagne

Laurianne Grammont,
Chargée de mission commercialisation
du Réseau cocagne

Dates

16 - 17 janvier 2018 (présentiel)
E-learning à définir

Lieu

Enclos Rey (Paris-15)

Durée

2 jours en présentiel et 2 séances d'1h à distance
(14 heures + 2 ehures, soit 16 heures)

Prix

Adhérents Réseau Cocagne :
400 euros par personne
Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non adhérents :
500 euros par personne
Forfait hébergement et repas pendant la formation :
90 euros



Le logiciel de gestion des adhérents

Nouvelle
formule 2018

Présentation

La gestion du réseau d'adhérents nécessite une organisation rigoureuse et des outils adaptés pour assurer un suivi régulier des adhésions, des ventes et de la distribution des paniers et des produits

Conçu par un directeur de Jardin de Cocagne, le logiciel de gestion des adhérents-consommateurs vise à répondre à ces besoins. Les fonctionnalités ont été conçues et développées afin de correspondre au fonctionnement de la majorité des Jardins de Cocagne. Cette formation collective est spécifiquement conçue pour faciliter la prise en main et l'optimisation de cet outil indispensable.

Pour les adhérents ayant fait l'acquisition du logiciel une journée de formation sur site peut être organisée sur demande. L'occasion pour apprendre à paramétrer le logiciel en fonction de son besoin (notamment possibilité de configuration multipostes et réseau).

Objectifs

- Maîtriser toutes les fonctionnalités proposées par le logiciel de gestion des adhérents-consommateurs.
- Identifier les possibilités et les limites de l'outil.
- Identifier des méthodes pour optimiser la gestion administrative et comptable du réseau d'adhérents consommateurs.

Programme

- L'utilisation des fonctionnalités du logiciel :
 - Gestion des adhérents : fiche adhérent, suivi des adhésions.
 - Gestion des ventes : paramétrages des abonnements aux paniers et/ou aux produits complé-

mentaires, gestion des absences des adhérents, renouvellements d'abonnements, saisie des ventes ponctuelles.

- Gestion des livraisons : calcul du nombre de paniers et produits complémentaires à préparer, liste des adhérents livrés, édition de feuilles de route, personnalisation de l'étiquette du panier avec des informations individuelles.

- Gestion des règlements : saisie des paiements, suivi des soldes et relances, édition d'un fichier de prélèvement SEPA.

- Gestion comptable : journal des prélèvements et remises en banque, historique des paiements et livraisons, éditions des écritures comptables.

- La gestion administrative et comptable du réseau d'adhérents.
- Temps de questions / réponses sur les problématiques particulières des utilisateurs confirmés.

Méthodes

L'ensemble des fonctionnalités du logiciel sont étudiées et commentées avec en support une version démo du logiciel. Les stagiaires partagent et échangent autour de leurs pratiques et le formateur répond aux questions sur les problématiques de paramétrage ou d'utilisation quotidienne de l'outil.

Matériel

FACULTATIF : un ordinateur portable professionnel à condition qu'il soit équipé du logiciel et de la base de données du Jardin.



Public

Animateurs-trices du réseau d'adhérents, administratifs
La participation d'un binôme garantit la pérennité de la connaissance de l'outil au-delà du turn-over du personnel.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

- Aisance informatique (utilisation courante de Windows, gestion de fichiers, traitement de texte, publipostage)
- Maîtrise de la communication par email et via le forum intranet.
- Bonne connaissance de sa structure, son offre commerciale et de sa politique de relation adhérent.

Intervenants

Patrice Léonowicz,

Concepteur du logiciel et ancien directeur du Jardin de Cocagne des Gorges de l'Aveyron.

Dates

5 - 6 février 2018

Lieu

Enclos Rey (Paris-15)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Formation réservée aux Adhérents Réseau Cocagne :
400 euros par personne
Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Formation sur site :
Sur devis

Installer et animer son site internet Cocagne

Présentation

Depuis 2015, à la demande des adhérents et pour renforcer l'identité Cocagne, des sites internet Cocagne liés au site internet national ont vu le jour. Ce nouvel outil au service de la stratégie de communication des entreprises solidaires Cocagne, dynamise la commercialisation et développe la notoriété sur le web.

Sa configuration permet à la structure de gagner du temps dans la définition de l'arborescence.

Le site internet est proposé clés en main. Il reprend les fonctionnalités du site internet national www.reseau-cocagne.asso.fr (apparence, cartographie dynamique, référencement, remontée automatique d'actualités depuis le site national etc.).

Le socle de base fourni comprend une arborescence et des pages pré-remplies à personnaliser.

Le site internet est développé en responsive design c'est-à-dire qu'il s'adapte à une navigation depuis les tablettes tactiles et les smartphones.

Le Réseau Cocagne vous propose un service de suivi, de maintenance, d'assistance et d'hébergement mis en œuvre par le service communication national.

Objectifs

- Maîtriser les fonctionnalités du site internet.
- Maîtriser l'utilisation du système de management de contenu (CMS) Wordpress nécessaire à l'animation du site internet.
- Savoir créer et gérer les contenus.
- Réaliser les premiers contenus pour chacune des typologies.

Programme

- Découverte de l'architecture globale et de l'arborescence.
- Les différentes typologies de contenus : pages de présentation, actualités, points de dépôt, Google Maps, offres d'emploi, vidéos, diaporamas photos, recettes, pages partenaires, médias, publications paniers, etc.
- Présentation des bonnes pratiques de création de contenus.
- Edition de toutes les typologies de contenus.
- Le référencement naturel.

Méthode

Formation mixte. En présentiel, à partir des apports de la formatrice, chacun-e pourra découvrir les possibilités offertes par l'outil proposé par le Réseau Cocagne et ainsi commencer à éditer son site internet personnalisé. A distance : en classe virtuelle, un apport théorique et méthodologique sur le référencement naturel sur le web.

Matériel

Apporter son ordinateur portable et du contenu à mettre en ligne (texte, photos).



Public

Futur-e animateur-trice du site internet : Chargé-e-s de communication, animateur-trice-s de réseau d'adhérents, chargé-e-s de commercialisation.

La participation d'un binôme garantit la pérennité de la connaissance de l'outil au-delà du turn-over du personnel.
Groupe de 6 à 10 personnes

Prérequis

Achat du site internet (acquisition et frais de maintenance), maîtrise des outils bureautiques et compréhension de base de la logique internet.

Intervenants

Margaux Morin,

Chargée de communication
et webmaster du Réseau Cocagne.

Dates

A définir.

Lieu

A définir.

Durée

1 jour (7 heures)



Prix

Formation réservée aux Adhérents Réseau Cocagne :

Inclus dans le coût d'acquisition du site

(achat et abonnement maintenance)

pour deux personnes de la même entité.

Participant-e-s supplémentaire **100 euros**

Forfait repas pendant la formation : **Offert**

Pour toute information sur les conditions d'achat
et de maintenance du site internet, contacter :

communication@reseaucocagne.asso.fr

Comment mieux accueillir nos clients au téléphone ?

Présentation

Cette formation est proposée par l'AFEJI, ACI du Réseau Cocagne qui propose des services et prestations réalisés par des salariés en situation de handicap et / ou en dynamique d'insertion professionnelle.

La qualité de l'accueil téléphonique détermine le professionnalisme de chaque structure et reflète l'intérêt que celle-ci porte à ses clients et partenaires. De nos jours, l'accueil au téléphone reste primordial et essentiel dans l'image que nous souhaitons véhiculer. Il est donc nécessaire d'avoir les bases de l'accueil téléphonique ainsi qu'une excellente organisation du travail. L'accueil est la base de toute relation et communication au quotidien !

Objectifs

- Bien accueillir les clients au téléphone.
- Utiliser les bons mots.
- Savoir se présenter.
- Avoir une bonne prise de notes.
- Utiliser de bons outils.

Programme

Première partie - 9 thématiques abordées :

- L'importance de l'accueil téléphonique
- Le « savoir téléphoner »
- L'essentiel
- Se présenter
- Identifier son interlocuteur
- Comprendre le but de l'appel
- La prise de notes
- Répondre à la demande
- La prise de congé.

Deuxième partie

Le cahier des appels est travaillé afin de proposer un support fiable et transférable.

Des mises en situation et jeux de rôles sont effectués pour finir sur les tests de l'écoute et du stress. Le programme se clôture par le quizz de fin de formation et ainsi revalider tous les points abordés.

Méthodes

Cette formation se décompose en 9 parties permettant de travailler sur les bases et sur l'organisation de travail au quotidien. des simulations et cas pratiques permettent de valider les acquis avec également un quizz de fin de formation. le thème de l'écoute et du stress sont également abordés sous forme de tests ludiques et participatif.



Public

Toute personne amenée à répondre au téléphone, accueillir des clients, gérer un standard.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Helène Duquenois,

Formatrice du centre d'appels Dk'phone, Afeji

Dates

A définir

Lieu

Enclos Rey (Paris-15)

Durée

1 jour (7 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :

250 euros par personne

Forfait repas pendant la formation :

Offert

Non adhérents :

300 euros par personne

Forfait repas pendant la formation : **inclus**



Mieux vivre ensemble

Des relations humaines apaisées, positives et constructives, respectueuses des personnes, de la diversité des profils et des expériences.

Des initiatives et des projets pour innover et affirmer les valeurs de l'ESS sur les territoires.

Voici des formations pour toute l'équipe, pour développer les idées et les approches ESS dans les entreprises solidaires.

Prévenir les discriminations et agir pour la diversité

Présentation

Si l'Insertion par l'activité économique a par définition une vocation antidiscriminatoire, une enquête auprès des personnes du secteur relate que la majorité d'entre elles rencontrent des situations de discrimination, principalement dans les relations entre les salarié-e-s et l'accompagnement vers l'emploi. Pour autant, elles disent ne jamais évoquer les discriminations avec les financeurs de l'IAE et ne pas connaître le cadre juridique en vigueur. Quelles sont les formes de discriminations rencontrées dans les ACI ? Quelles actions mener ? Comment améliorer les pratiques ? Si le rôle de la loi est essentiel, il n'est pas suffisant pour prévenir les actes de discriminations et faire évoluer les pratiques. Afin de respecter les différences de chacun, il nous faut intégrer dans nos fonctionnements les nouveaux dispositifs de lutte contre les discriminations pour pleinement jouer notre rôle et accompagner tous les salarié-e-s vers l'emploi.

Objectifs

- Comprendre les textes de loi et les dispositifs relatifs à lutte contre les discriminations et se familiariser avec les concepts.
- Repérer quelles sont les formes de discriminations rencontrées au sein des structures.
- Intégrer dans les outils et pratiques de recrutement et d'accompagnement les éléments en lien avec la réglementation sur la lutte contre les discriminations.

Programme

- Repères juridiques et principes en vigueur en matière de recrutement.
- Définition des critères de discrimination légaux.
- Comment faire évoluer les représentations pour sortir des stéréotypes et des discriminations ?
- Les dynamiques qui favorisent ou qui inhibent le vivre ensemble dans le respect de la culture de chacun.
- Inventaire des pistes à développer, des changements à apporter aux outils, postures, comportements.
- Jeux de rôles d'entretien de recrutement, d'accueil de salarié-e-s relatant une situation de discrimination, de négociation avec un partenaire qui discrimine.

Méthode

Les méthodes pédagogiques proposées se basent sur l'implication et la participation active des participant-e-s. L'intervenante alterne apports théoriques et pratiques avec remise de supports de documentation. La démarche est pragmatique, ludique et créative : travaux collectifs, analyse de situations, entraînement et exercices d'application, extraits de films ou courts-métrages, articles de presse, témoignages et expériences concrètes, jeux. Les apports visent à outiller, à revisiter les pratiques, à accompagner le changement.



Public

Dirigeant-e-s, encadrant-e-s, chargé-e-s d'accompagnement et tout membre de l'équipe d'une entreprise solidaire.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Isabelle Eon,
Formatrice-experte, SCOP Oxalis

Dates

17 - 18 octobre 2018

Lieu

Maison Cocagne, Vauhallan (91)

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :
Coût financé par le Réseau Cocagne
Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non adhérents :
400 euros par personne
Forfait hébergement et repas pendant la formation :
90 euros

Communication bien-traitante et gestion des situations conflictuelles

Nouveauté
2018

Présentation

Ecouter et comprendre l'autre, pour établir une communication claire, cohérente et constructive. Telles sont les clés pour améliorer les relations interpersonnelles, que ce soit avec un collaborateur, un responsable hiérarchique, un collègue ou une personne accompagnée. Au sein d'un Atelier chantier d'insertion (ACI), où la multitude de sollicitations et d'interlocuteurs peut générer des situations de tension, voire de conflits, il est nécessaire d'instaurer un mode de communication efficace et respectueux. Pour cela, tout membre d'une équipe a besoin de prendre du recul et de comprendre son propre fonctionnement.

Cette formation permet de dépasser les attitudes potentiellement sources de conflit et de renforcer ses capacités de communication pour établir et entretenir des relations professionnelles et personnelles positives.

Objectifs

- Repérer les pièges, freins et résistances qui parasitent les relations humaines au travail.
- Apprendre à écouter sans s'effacer, s'exprimer sans agresser, s'affirmer sans s'imposer.
- Identifier les mécanismes à l'origine des conflits interpersonnels pour agir en prévention.
- Gérer les situations de conflits, par un processus de résolution constructif et coopératif.

Programme

Partie 1

- Principe de la communication efficace non violente, et son application en prévention des difficultés de collaboration et des risques psychosociaux.
- L'écoute active et l'empathie non complaisante*2, favorisant l'expression.
- Repères sur les émotions, les dysfonctionnements liés au stress et les mécanismes des conflits.
- L'affirmation de soi : savoir se positionner et se faire respecter sans recours au pouvoir.

Partie 2

- Processus de résolution des conflits :
 - dépasser les tensions ;
 - identifier les besoins ;
 - construire des solutions négociées.
- Déterminer une démarche de communication adaptée aux personnes concernées, en fonction de la situation vécue et de l'objectif visé.

Méthode

Chaque jour de travail est organisé de façon à permettre des mises en situation (exercices, débats, études de cas personnel avec simulation, etc.). Les méthodes allieront apports théoriques et techniques, échanges, exercices et entraînement, pour permettre une dynamique de progression, dans un climat de réussite.



Public

Toute personne amenée à entretenir des relations avec d'autres personnes : dirigeant-e-s, accompagnateur-trice socioprofessionnel-le-s, encadrant-e-s, etc.

Groupe de 5 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Véronique Andres,

Formatrice en efficacité relationnelle, pédagogique et managériale

Dates

20 - 21 mars 2018

Lieu

Enclos Rey, Paris 15

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :
400 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non adhérents :

600 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
100 euros

Ambassadeurs du jardinage et du bien vivre alimentaire

Présentation

Cette formation est proposée par l'association « **Les Anges Gardins** », structure d'insertion et d'éducation permanente du Réseau Cocagne qui développe de nouvelles pratiques sociales et de nouvelles activités liées à l'alimentation.

Cette formation est particulièrement conçue pour des personnes susceptibles de monter et d'accompagner des initiatives de projet de jardins vivriers et d'ateliers de cuisine auprès de publics variés et notamment en situation sociale ou économique fragiles.

Elle permet d'acquérir des bases en matière de jardinage et de cuisine pour être en capacité d'animer ce type d'activité avec peu de moyens et être en mesure de transmettre ces connaissances de manière accessible pour tous.

Elle facilite l'accès et la prise en main d'outils liés à l'alimentation et offre la possibilité de faire partie d'un véritable réseau d'acteurs de terrain à travers la France.

Objectifs

- Maîtriser des bases et des techniques de jardinage agrobiologique et de cuisine.
- Etre en capacité de mettre en place et d'animer une activité de jardin vivrier ou de cuisine sans avoir accès à des terrains ou une cuisine professionnelle.
- Etre en capacité de transmettre de manière accessible à des personnes sans moyens financiers et sans expérience de jardinage, les connaissances nécessaires pour jardiner, à partir du « Manuel des jardiniers sans moyens ».
- Disposer des connaissances de base de la cuisine nourricière et d'une méthodologie appliquée aux ateliers culinaires (objectifs, déroulé, règles d'hygiène et de sécurité...) pour une éducation à la diversité alimentaire.

Programme

- Bases d'agrobiologie : les contraintes d'un sol, les éléments essentiels à la croissance des plantes et au compostage.
- Jardiner peu mais efficace : le potager en carré, le jardin en « lasagne », les « jardi-sacs ».
- Les 12 légumes faciles à réussir.
- Les « bons gestes » du jardinier : semer, planter, bêcher, sarcler, organiser les circulations.
- Trouver de la matière, du terrain et des partenaires.
- La cuisine des légumes, légumineuses, céréales, viandes et la valorisation des restes.
- Mettre en place un atelier cuisine en tous lieux : la cuisine saine, facile, peu coûteuse et respectueuse de la qualité des produits.
- Méthodologie de transmission de ces connaissances et de ces techniques.
- La méthode de gestion de projet VER : Volonté, Environnement, Ressource.
- Travail personnel hors formation.
- Comment devenir ambassadeur ? : intégration des outils de mise en réseau et initiation aux différents niveaux du site Internet, méthodologie de création de « son œuvre » et validation du parcours de formation.

Méthode

- Alternance de cours théoriques et de travaux pratiques en sous-groupes sur des cas concrets adaptés aux situations professionnelles et corrigés par les intervenants.
- Inscription des stagiaires sur le site Internet de l'ambassade et découverte active du site,
- Travaux personnels entre les deux sessions et présentation au groupe et aux formateurs des réalisations de chacun
- Organisation de retrouvailles décentralisées de toutes les promotions où les stagiaires présentent « un chef d'œuvre » afin de valider leur titre d'ambassadeur.



Public

Encadrant-e-s maraîchers, accompagnateurs-rices socioprofessionnels-les, animateurs-rices, porteurs de projets.

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Acteurs spécialisés, sélectionnés par Les Anges Gardins.

Dates

A définir

Lieu

Vielle Eglise (Pas-de-Calais). La formation est également organisée dans deux autres régions de France.

Durée

3 jours + 3 jours
(42 heures réparties en 2 sessions)



Prix

Pour toute information et pour les inscriptions :

Horizon alimentaire - Les Anges Gardins

Tél : 03 21 34 08 42

bienvivrealimentaire@angesgardins.fr

Développer une activité d'animations pédagogiques au sein d'un Jardin de Cocagne

Nouveauté
2018

Présentation

Cette formation est proposée par l'association Graines de Soleil.

La thématique principale du stage concernera les possibilités de développement d'une activité d'animations pédagogiques au sein d'un Jardin de Cocagne. L'idée sera d'aborder différents types d'activités à proposer en fonction des publics ciblés et des lieux de réalisation (visites sur site, jardins pédagogiques, jardins partagés, etc.). Il s'agira également de prendre en compte les éléments de la sécurisation de ses projets.

Le développement d'une activité d'animation permet à un Jardin de proposer des prestations en lien direct et complémentaire avec son activité principale. L'intérêt de cette formation est de guider les Jardins de Cocagne le souhaitant dans le développement d'une activité pédagogique porteuse des valeurs de la Charte de Cocagne auprès d'un réseau d'acteurs locaux élargi (autre que les acteurs de l'insertion et de l'agriculture).

Programme

- Réglementation.
- Développement partenarial, communication et tarification.
- Différents types d'animations possibles en fonction des publics et visites d'exemple de lieux.
- Pérennisation de l'activité (analyse des pratiques, budget, etc.).

Méthode

Le stage se décompose en plusieurs parties avec des apports théoriques, des visites sur site (ou démonstrations visuelles) ainsi que des phases participatives (ateliers pratiques, échanges).

Objectifs

A l'issue du stage, les participants seront capables d'appréhender et de sécuriser les différentes étapes nécessaires au développement d'une activité d'animation au sein d'un Jardin de Cocagne.



Public

Tout permanent d'un Jardin de Cocagne souhaitant développer une activité d'animation.

Groupe de 5 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Jardin de Cocagne Graines de Soleil

Dates

A définir.

Lieu

A définir.

Durée

2 jours (14 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :
250 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
Offert

Non adhérents :

350 euros par personne

Forfait hébergement et repas pendant la formation :
100 euros



Les formations sur site

L'accompagnement socioprofessionnel dans une entreprise solidaire Cocagne

Des outils partagés au service d'un projet

Présentation

La mission d'insertion socioprofessionnelle au sein des Ateliers et chantiers d'insertion évolue au gré des changements réglementaires et du contexte socioéconomique. Au fil du temps, les Jardins et les entreprises solidaires du Réseau Cocagne ont développé et partagé des outils et de méthodes permettant une amélioration des pratiques à toutes les étapes du processus d'accompagnement. Aujourd'hui, pour répondre aux exigences des prescripteurs mais surtout pour améliorer la qualité de l'accompagnement et le taux retour à l'emploi, il est indispensable que la mission d'insertion soit intégrée par l'ensemble de l'équipe.

Cette formation intra-entreprise permet d'analyser les pratiques de chaque membre de l'équipe permanente du chantier et de construire collectivement une démarche partagée.

- L'accompagnement socioprofessionnel : une démarche collective

- **Les étapes d'un accompagnement de qualité**

Travail collectif d'identification et modélisation d'un accompagnement

- Etat de lieu partagé des outils utilisés à chaque étape par les différents membres de l'équipe permanente :

- identification ;

- analyse : qui l'utilise et pourquoi

- remise à plat : ce qui marche, ce qui ne marche pas / plus, pourquoi,

- **Elaborer un plan d'actions pour la structure :**

Lister et planifier les actions à mettre en place pour optimiser collectivement le processus d'accompagnement socioprofessionnel.

Objectifs

- Placer le projet d'insertion au cœur du projet associatif.
- Repérer les actions d'accompagnement menées, leurs acteurs et parties prenantes, situer l'usage des outils dans ces actions d'accompagnement.
- Permettre à l'ensemble de l'équipe d'un Jardin ou d'une entreprise solidaire Cocagne de s'approprier ces outils dans une démarche concertée.

Méthode

Les méthodes pédagogiques proposées se basent sur l'implication et la participation active des participant-e-s. L'intervenante alterne apports théoriques et pratiques avec remise de supports de documentation. La démarche est pragmatique, ludique et créative : travaux collectifs, analyse de situations, entraînement et exercices d'application, extraits de films ou courts-métrages, articles de presse, témoignages et expériences concrètes, jeux. Les apports visent à outiller, à revisiter les pratiques, à accompagner le changement.

Programme

- **Qu'est-ce que l'accompagnement socioprofessionnel ?**
 - Une définition commune au sein de l'équipe et une appropriation collective des concepts tels que : compétence, dialogue, évaluation, parcours, etc.



Public

Tout membre (salarié et / ou bénévole) de l'équipe d'une entreprise solidaire.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Isabelle Eon,
Formatrice experte, SCOP Oxalis..

Dates

Sur demande

Lieu

Sur site

Durée

1 jour (7 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :
1 200 euros par journée

Non-adhérents :
1 450 euros par journée

Mettre en place une ISCT dans son entreprise solidaire

Partager les enjeux, organiser et faire vivre le dialogue social

Présentation

Novateur à divers titres, l'accord de la branche Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) portant sur la création d'une Instance Santé et Condition de Travail (ISCT) propose notamment de réunir les représentants de toutes les parties prenantes d'un ACI pour structurer le dialogue social autour des questions de prévention, de santé et de conditions de travail.

Cette formation intra-entreprise s'adresse à l'ensemble des équipes salariées et bénévoles d'un ACI et leur permet de disposer d'un socle de connaissances théoriques ainsi que des éléments opérationnels concrets pour organiser et faire vivre l'ISCT au sein de leur propre structure.

Objectifs

- Repérer les situations de risque au travail dans la structure.
- Identifier les opportunités d'une politique de prévention des risques.
- Instaurer le dialogue social autour des questions de santé et sécurité.
- Argumenter sur l'intérêt collectif de la mise en place d'une ISCT pour créer l'adhésion de toutes les parties prenantes.

Programme

Le programme détaillé sera défini suite à un entretien préalable avec l'équipe de direction, en fonction du besoin et du contexte spécifique.

Les thèmes abordés seront :

- Pourquoi mettre en place l'ISCT dans sa structure ?
 - le cadre réglementaire ;
 - l'accord de la convention collective ACI.
- Echanges sur les opportunités, les motivations, les craintes et les freins de toutes les parties prenantes.
- La mise en place :
 - les élections ;
 - le rôle des représentants ;
 - les procédures.

Méthode

- Présentation à l'aide d'un support diaporama.
- Documents écrits (références juridiques, ressources, exemples de supports rédactionnels remis aux participants).
- Travail tutoré sur l'élaboration d'un plan d'action détaillé et adapté à sa structure.



Public

L'ensemble des équipes de l'ACI :
Membres du Conseil d'Administration, salarié-e-s permanents, salarié-e-s en CDDI.

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis

Pas de prérequis

Intervenants

Emmanuel De Joantho,
Consultant en Economie sociale et solidaire,
chargé du suivi et de la mise en place des ISCT du Synesi.

Dates

Sur demande

Lieu

Sur site

Durée

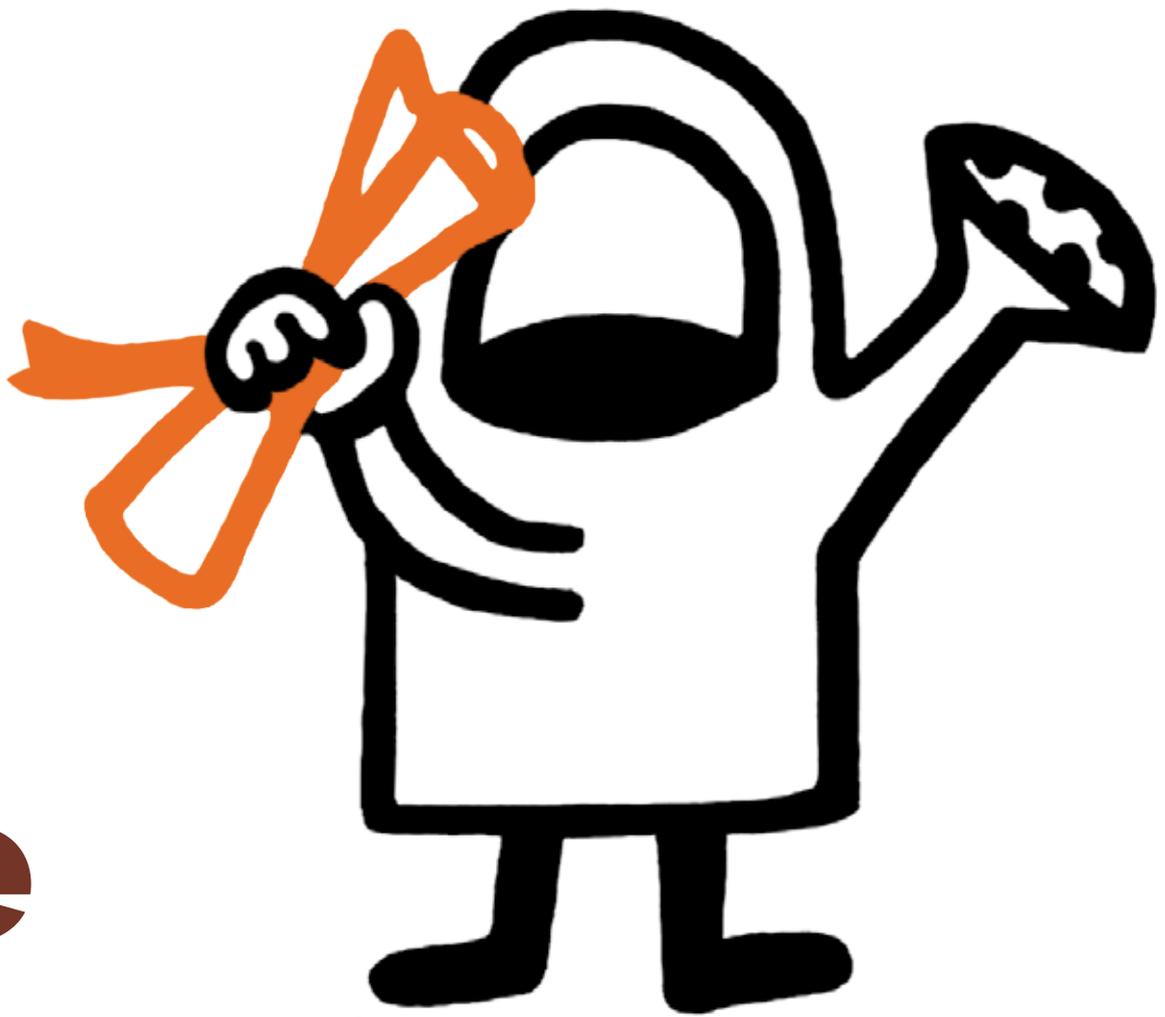
1 jour (7 heures)



Prix

Adhérents Réseau Cocagne :
1 200 euros par journée

Non-adhérents :
1 450 euros par journée



Le Certificat de spécialisation

**Conduite de production en maraîchage
biologique, commercialisation
et encadrement technique d'insertion**

Titre de niveau IV délivré par le Ministère de l'Agriculture
Inscrit au RNCP

Le Certificat de spécialisation

Une formation unique et innovante

En réponse à l'importante demande de personnel qualifié sur une fonction clé d'un Jardin de Cocagne, en 2013 le Réseau Cocagne s'est associé au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole Bougainville (CFPPA) de Brie Comte Robert pour créer une formation innovante et unique en France.

L'objectif de ce parcours de formation est d'acquérir une double compétence :

- Savoir organiser une production maraîchère biologique diversifiée.
- Savoir encadrer des personnes en insertion professionnelle au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE).

A l'issue de la formation, en plus de solides connaissances techniques, le-la stagiaire, aura une vision complète et concrète du métier d'encadrant-e dans un Jardin de Cocagne.

L'excellence de la formule de l'alternance

Le Certificat de spécialisation est une formation en alternance d'un an (de septembre à septembre) qui comprend 16 semaines (560 heures) de formation en centre et 37 semaines en entreprise. Le planning et le calendrier sont élaborés en tenant compte des contraintes saisonnières de production du maraîchage : les semaines de cours sont concentrées en hiver et, au démarrage de la saison de maraîchage, les stagiaires ne seront, pas seulement présents sur le Jardin, mais aussi déjà bien formés et opérationnels. Cette alternance permet aux stagiaires qui intègrent un Jardin de Cocagne en contrat de professionnalisation ou en apprentissage et aux personnes déjà en poste pouvant bénéficier d'une période de professionnalisation, d'acquérir des compétences sur le terrain.

Le Jardin de Cocagne pourra compter sur un e salarié-e qui, tout au long de la formation, développera et partagera des compétences pour organiser au mieux la production et encadrer les équipes en insertion, selon les spécificités de l'activité et de l'environnement du Jardin.

L'organisation de la formation

Cette formation est ouverte à toute personne titulaire d'un diplôme de niveau IV **ou** pouvant justifier d'une expérience dans le domaine agricole d'au moins trois ans.

Elle est organisée en quatre Unités Capitalisables (UC) :

- UC1 - Organisation d'un système de production dans le respect de la réglementation de l'Agriculture Biologique,
- UC2 - Techniques de production spécifiques à l'Agriculture biologique.
- UC3 - Analyse de résultats technico-économiques des productions Agriculture biologique.
- UC4 - Transformation et commercialisation des produits issus de l'Agriculture biologique.

Les stagiaires peuvent suivre et valider une ou plusieurs UC en fonction de leur besoin et de leurs possibilités. Chaque UC validée est capitalisée pendant **cinq ans**. Le Titre est obtenu après validation des 4 UC.

Les cours ont lieu dans les locaux et sur la plateforme de travaux pratiques du CFPPA-UFA Bougainville à Brie-Comte-Robert (77).

La spécificité de la formation

Dans l'UC1 (Organisation d'un système de production dans le respect de la réglementation de l'Agriculture Biologique) est intégré le module « Insertion ». Ce module de 84 heures permet d'appréhender les missions « insertion » d'un encadrant (organiser la production, encadrer, accompagner, former en situation de production) et sa validation devant un jury qualifié, permet de valider, en plus du diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture l'UC1 et l'UC3 (Organiser la Production) du **Titre ETAIE** (Titre professionnel de niveau IV inscrit au RNCP Encadrant technique d'une activité d'Insertion par l'Activité Economique).

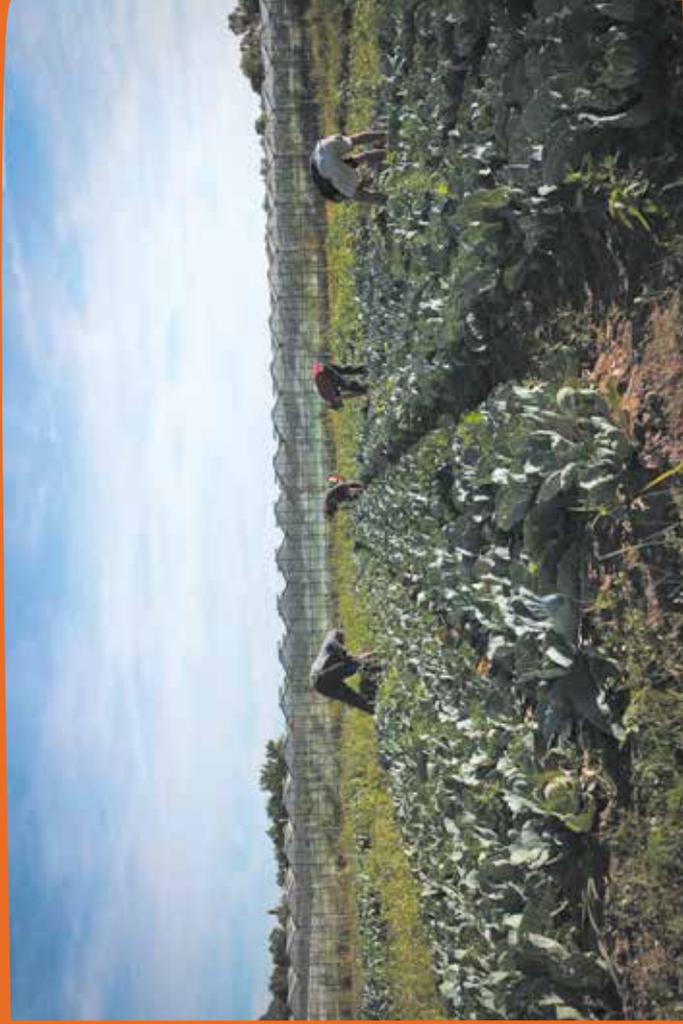
L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs-trices du CFPPA-UFA Bougainville et de formateurs du Réseau Cocagne. Le Réseau Cocagne assure ainsi la moitié du volume horaire de la formation, mobilisant des intervenants extérieurs de renom et des salarié-e-s permanents du Réseau reconnus pour leur expertise technique et leurs compétences pédagogiques.

Le service Formation du Réseau Cocagne est en charge du suivi de la formation. Il participe avec le CFPPA à la coordination pédagogique et au recrutement des stagiaires et accompagne les Jardins et les stagiaires pendant toute la formation pour faciliter leur réussite.

Fascicule détachable pages suivantes.

La formation se déroule sur **12 mois** et débute en septembre de chaque année. Elle comprend **560 heures** en **centre de formation** (dont un module de 70 heures sur l'encadrement technique en chantier d'insertion de maraîchage biologique) et **861 heures** en **entreprise**. Il est également possible de suivre l'une ou l'autre des unités capitalisables (UC) au titre de la formation professionnelle continue.



Certificat de spécialisation
Diplôme de niveau IV
délivré par le ministère de l'Agriculture



**CONDUITE EN MARAÎCHAGE
BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION
ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION**

La formation est modularisée en semaines au CFPPA-UFA de Brie-Comte-Robert.
Un hébergement est possible au CFPPA-UFA de Brie-Comte-Robert.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire : Tél : 01 60 62 33 33 - Fax : 01 60 62 33 34
Centre de Formation Professionnelle cfppa.brie-comte-robert@educagri.fr
et de Promotion Agricole & Unité de Formation www.cfppa-bougainville.fr

par Apprentissage (CFPPA-UFA)
Route Départementale 319
77257 Brie-Comte-Robert Cedex
Service Formation Réseau Cocagne
formation@reseaucocagne.asso.fr



Fonds social européen



Les Jardins de Coccagne sont des exploitations maraîchères biologiques associatives à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Ils accueillent des femmes et des hommes de tous âges, en situation précaire et rencontrant des difficultés d'ordre professionnel. Grâce à la production de légumes biologiques, distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents-consommateurs, ces Jardins permettent à des adultes de retrouver un emploi et de (re)construire un projet professionnel et personnel.

À ce jour, il n'existe pas de formation réunissant la double compétence en maraîchage biologique et encadrement technique d'insertion, et ce malgré un besoin avéré de personnel formé, notamment dans les Jardins de Coccagne.

C'est pourquoi le Réseau Coccagne a développé en partenariat avec le CFFPA-UFA de Brie Comte Robert cette formation unique et innovante en maraîchage biologique et encadrement technique.

Contenus du certificat de spécialisation

Le certificat de spécialisation est constitué de 4 Unités Capitalisables dont 70 heures sont consacrées au métier d'encadrement et validées dans le cadre du titre professionnel ETAIE (Encadrant Technique d'Activité d'Insertion Économique) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et homologué par le ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

UC I : Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique. UC1 « Encadrer des salariés en insertion » et UC3 « Organiser et suivre l'activité de production » de l'ETAIE (Encadrant Technique d'Activité d'Insertion Économique).

UC II : Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique.

UC III : Analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique et les conséquences d'une conversion.

UC IV : Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que de la réglementation commerciale.

Objectifs de la formation

La formation répond aux objectifs suivants :

- Encadrer** une équipe de salariés en insertion professionnelle dans un chantier d'insertion en maraîchage biologique.
- Organiser** un système de production en maraîchage biologique diversifié.
- Mettre en œuvre** les techniques de production propres à l'agriculture biologique.
- Précision, suivi et analyse** des résultats technico-économiques des productions. Assurer la transformation et la **commercialisation** des produits issus de l'exploitation.

Débouchés professionnels

La double compétence conférée par le certificat de spécialisation

« Conduite en maraîchage biologique - encadrant technique d'insertion »

offre la possibilité à son titulaire d'occuper un emploi :

- **d'encadrant technique d'insertion** dans un chantier d'insertion en maraîchage biologique dont notamment un Jardin de Coccagne,
- **d'exploitant, de conjoint d'exploitant, d'associé d'exploitant ou de salarié hautement qualifié** d'une exploitation maraîchère biologique.



Public concerné / pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme agricole de niveau IV.
- Recrutement national.
- Dérogation possible, nous contacter.
- La formation peut être suivie dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF) et dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.
- Les stagiaires peuvent être accueillis par un Jardin de Coccagne.



**Faire
réseau et
développer
ensemble nos
compétences**

Les cycles de visioconférences

Les visioconférences animées par les équipes du Réseau Cocagne, sont des séances d'une heure environ qui regroupent autour d'un thème particulier des salarié-e-s d'entreprises solidaires Cocagne concernés par la même problématique.

Deux types de visio-conférence sont organisés :

Les « Points Info »

Ce sont des séances organisées pour la transmission d'une information approfondie sur un sujet défini. Le débat facilite la compréhension des enjeux et des impacts sur le quotidien des participant-e-s.

Exemples de visioconférences faites sur ce modèle en 2017 :

Thème	Animé par
Référencement naturel site internet	Margaux Morin Chargée de communication du Réseau Cocagne
Gérer ses relations presse	Margaux Morin Chargée de communication du Réseau Cocagne
La mâche	Sébastien Hebrard Chargé de mission Agro du Réseau Cocagne
L'endive	Wael Abdulkarim Chargé de mission Agro du Réseau Cocagne

« Les Rencontre actives »

Il s'agit de réunions de travail sous-forme d'animation de communautés et échange de pratiques. Elles ont l'objectif de permettre aux participant-e-s, uni-e-s par un même projet ou une même mission, d'échanger, débattre ou faire le point sur l'avancement d'un plan d'action et définir les étapes suivantes.

Exemples de visioconférences faites sur ce modèle en 2017 :

Thème	Animé par
30000 Paniers solidaires	Muriel Conq Chargée de mission animation du Réseau Cocagne
Programme Changement d'échelle	Véronique Méloni Responsable Animation du Réseau Cocagne
La gestion des points de dépôt	Lauriane Grammont Chargée de mission commercialisation du Réseau Cocagne

En 2017 :
35 visioconférences
ont permis
d'informer,
former et
accompagner
les acteurs
du Réseau Cocagne

Le Transfert de Savoir-Faire du Réseau Cocagne et le Parrainage

De quoi s'agit-il ?

Le TSF-RC (Transfert de Savoir-Faire du Réseau Cocagne) et le Parrainage permettent aux entreprises solidaires Cocagne ayant un besoin de soutien sur un thème précis, de bénéficier des connaissances et des compétences de leurs pairs **toutes fonctions confondues**. En plus d'impulser la montée en compétences de la structure bénéficiaire, ces journées permettent de créer des liens forts au sein du Réseau.

Un TSF-RC se déroule sur une ou deux journées. Ce dispositif est particulièrement adapté lorsqu'une structure souhaite développer une nouvelle compétence ou activité (exemples : projet de création d'un nouvel atelier de transformation, de construction d'un bâtiment bois et d'aménagement des locaux techniques, etc.). La personne ressource illustre et argumente les différentes étapes du projet et de son financement en partant de sa propre expérience terrain.

Pour un accompagnement approfondi, le **parrainage** se déroule sur plusieurs jours, 6 au maximum. Il est particulièrement adapté à l'accompagnement à prise de poste au sein de l'entreprise solidaire bénéficiaire, en particulier pour les postes de direction et de chef-fe de culture.

Comment en bénéficier ?

Que ce soit un TSF-RC ou un parrainage, il s'agit d'une action tripartite qui donne lieu à une convention entre le Réseau Cocagne, l'entreprise solidaire bénéficiaire et la structure ressource. Le Réseau Cocagne assure tout ou partie du financement de l'action.

Pour toute information sur la pertinence de ce type de dispositif par rapport à votre besoin et tout détail sur les modalités administratives et financières, le secteur Animation du Réseau Cocagne est à votre écoute.

Comment être « personne ressource » ?

Tout permanent d'une entreprise solidaire Cocagne est une personne ressource potentielle sur sa fonction et dans ses domaines de compétence, s'il a le désir de transmettre. Des intervenants extérieurs sont aussi mobilisés. Les structures ressources bénéficient d'une indemnisation journalière.

Quelques exemples de TSF et Parrainages effectués

Pour la fonction **dirigeante** :

- RH dont organisation générale.
- Recrutement de direction.
- Accompagnement à la prise de poste de direction.
- Atelier de transformation : du projet à la réalisation.
- Bâtiment : construction d'un bâtiment en bois, aménagement des locaux techniques.

Pour la fonction **d'encadrement technique** :

- Production : techniques maraîchères, mise en place d'un atelier espaces verts, choix du matériel agricole, production de jeunes plants.
- Organisation.

Pour la fonction **d'accompagnement socioprofessionnel** :

- Outils de suivi des parcours.
- Organisation.
- Dispositifs de formations.
- Partenariat entreprise.

Pour la fonction **administrative** :

- Demandes de subventions.
- Montage de dossiers FSE.

Pour la fonction **animation du réseau des adhérents** :

- La journée paniers.



L'accompagnement Inserdiag

Inserdiag est un dispositif d'autodiagnostic économique et financier adapté à toutes les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Missionnés par la DGEFP et la Caisse des Dépôts et Consignations, le CR DLA IAE et le CR DLA Financement ont développé, en partenariat avec l'ensemble des réseaux de l'IAE, un outil de diagnostic économique et financier conçu spécifiquement pour les SIAE ainsi qu'une méthodologie d'accompagnement des structures de l'IAE par des accompagnateurs formés et habilités par l'AVISE.

Apprécié pour sa facilité de prise en main, l'Inserdiag est un outil d'aide à la décision performant et un outil d'aide à la négociation.

Grâce à cet outil, vous pourrez :

- Analyser la santé économique et financière de votre structure.
- Identifier les facteurs de fragilité financière de votre activité.
- Présenter de manière synthétique et normée vos données économiques et financières à vos administrateurs et à vos partenaires.
- Réaliser des projections et bâtir un plan de développement cohérent.
- Identifier vos éventuels besoins de financement en vue éventuellement de préparer un tour de table financier.

Pour vous aider à prendre en main l'outil Inserdiag et réaliser votre diagnostic, un accompagnement est réalisé par les réseaux de l'IAE avec le soutien et des fonds territoriaux France Active.

Le Réseau Cocagne, dans le cadre de l'accompagnement à la consolidation économique et financière de ses entreprises solidaires, vous accompagne à prendre en main l'outil Inserdiag et à réaliser votre diagnostic, mais surtout à interpréter les indicateurs et à élaborer votre plan d'action.

Pour en savoir plus sur l'accompagnement du Réseau Cocagne à la consolidation financière de votre entreprise solidaire : t.pimond@reseaucocagne.asso.fr.



Inserdiag

Les réunions régionales

Ces journées, organisées et animées par le secteur Animation du Réseau Cocagne favorisent les échanges d'expériences et de pratiques, la diffusion de l'information entre les régions et le Réseau Cocagne, la proposition d'axes de travail et la construction collective. Ces rencontres entre pairs sont une immersion dans le réseau pour les nouveaux arrivants et l'opportunité pour les anciens de garder des liens forts entre eux.

Avec l'animation d'un-e salarié-e-s du secteur Animation du Réseau Cocagne, l'objectif est de réunir des participants issus d'entreprises solidaires de la même région et qui, en vertu de leur poste ou de leurs missions, ont les mêmes besoins et les mêmes problématiques.

Les réunions des dirigeants (direction et gouvernance)

Ces réunions abordent les projets et les faits marquants de chaque structure participante, ses réussites, ses difficultés permettant ainsi d'identifier synergies, pistes de collaboration ou besoins communs. Elles permettent aussi un échange d'information entre le niveau national et le niveau régional.

Les réunions régionales des encadrant-e-s technique-s

Ces réunions sont l'occasion de faire un bilan de la saison, des échanges de pratiques et d'aborder des sujets techniques avec des experts.

Les réunions régionales des animateurs du réseau d'adhérents et des commerciaux

Ces réunions abordent les modes de commercialisation, les outils de communication, la prospection et la fidélisation des adhérents, permettent l'échange de pratiques et stimulent la créativité.

Les réunions régionale des accompagnateur-trice-s socioprofessionnel-le-s

Ces réunions ont comme objectifs principaux, la circulation des informations régionales et nationales, de travailler ensemble sur une ou des étapes du parcours d'insertion et d'échanger sur les pratiques de chacun.

Les réunions régionales des secrétaires comptables

Sont une occasion de rencontrer et de partager autour de sujets comme la gestion, la comptabilité ou la gestion des ressources humaines.



Carte du Réseau Cocagne



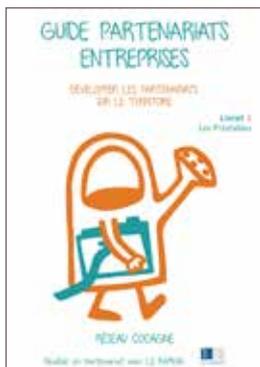
Ensemble, cultivons la solidarité !

mise à jour : septembre 2017

Les ressources documentaires du Réseau Cocagne

Documents de référence

Les documents de référence comprennent des guides et des référentiels conçus comme des outils d'accompagnement des entreprises solidaires sur différentes thématiques sensibles : le développement durable, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations.



Les évaluations nationales

Chaque année, le Réseau Cocagne réalise une évaluation de l'ensemble des entreprises solidaires Cocagne en activité sur le territoire national. L'Évaluation nationale compile de nombreuses données sur les différents volets de leur activité. Elle offre une photographie annuelle de la situation dans les entreprises solidaires Cocagne : leurs aspects sociaux, techniques et financiers, le nombre d'adhérents et la vie sociale. Cela donne un maximum de repères et d'informations aux entreprises solidaires Cocagne et aux différents partenaires et institutions publiques, sur la mise en œuvre de parcours d'insertion sociale et professionnelle de personnes au moyen d'une activité de maraîchage biologique. L'Évaluation nationale sert également à la constitution progressive d'outils de mesure et de travail pour les équipes des entreprises solidaires Cocagne.

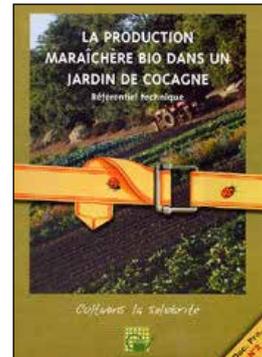
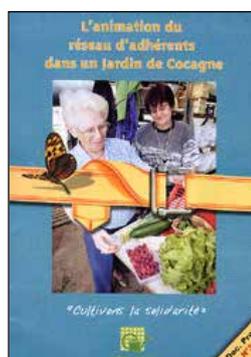
En 2017, un dépliant a été réalisé afin de permettre à toute personne intéressée par les actions de comprendre, en un clin d'œil, l'ensemble des activités. Il présente l'écosystème, décrit et analyse les trois engagements (social, environnemental et économique) tout en indiquant les implantations de Cocagne partout en France.

Ces documents sont téléchargeables sur le site : www.reseaucocagne.asso.fr/infos-et-publications/mediatheque/publications/documents-referance/

Les «docs pros»

Les «docs pros» sont le fruit de la capitalisation de bonnes pratiques au sein du Réseau Cocagne. Centrés sur les différentes fonctions d'un Jardin de Cocagne, ils constituent des outils précieux pour les équipes des Jardins de Cocagne, les porteurs de projet et tous ceux qui s'intéressent aux entreprises solidaires Cocagne.

Ils sont téléchargeables sur le site www.reseaucocagne.asso.fr/infos-et-publications/mediatheque/publications/docs-pros/ et disponibles au Réseau Cocagnet (gratuitement pour les adhérents du Réseau).



Les séminaires et Les conférences

A partir d'octobre 2018 le nouveau Centre de formation national de la Maison Cocagne proposera des conférences et des séminaires ouverts aux acteurs de l'ESS et aux entreprises cherchant à renforcer et alimenter leur politique RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise).

Le Green Team Building

Autour des thèmes touchant à la Responsabilité sociale et environnementale, les entreprises souhaitant renforcer la cohésion des équipes dans un cadre porteur de sens, pourront opter pour un programme entièrement sur mesure, adapté à leurs besoins.

Dans un lieu réunissant patrimoine, innovation et production agricole, dans un cadre d'exception, le Réseau Cocagne construira des Séminaires de « Green Team Building » sur-mesure pour accueillir les équipes autour de :

- activités collectives ludiques et coopératives ;
- chantiers participatifs (jardinage bio, plantation d'arbres, atelier cuisine bio, travaux manuels) ;
- rallyes solidaires ;
- randonnées découverte.

Le programme de conférences

Dans l'Essonne à Vauhallan, au sein de l'ancienne ferme de l'Abbaye Bénédictine Saint-Louis du Temple, complètement restructurée, dans une salle chargée de sens et d'histoire, le Réseau Cocagne accueillera des personnalités du monde de l'Economie Sociale et Solidaire, du Développement durable et de l'Agriculture biologique pour des conférences et des tables rondes de haut niveau.



Venez renforcer la cohésion de votre équipe à la Maison Cocagne, d'une manière originale, verte et porteur de sens !

Au menu

En fonction de vos besoins et de vos envies, nous vous proposons :

- Un accueil convivial et gourmand
- Une visite accompagnée du jardin pour découvrir les cultures, les méthodes de travail, leur connaissance avec les salariés.
- Des activités collectives, ludiques et coopératives :
 - Jardinage bio avec les salariés, pour se découvrir à la ferme et donner la main à la terre (semis, cueillette, échangeage, taille, etc.)



- Chantiers participatifs : plantation, défronc, travaux de fosse, aménagements écologiques, travaux manuels de restauration.
- Jeux coopératifs
- Rallye solidaire pour loger et découvrir l'économie sociale et solidaire dans la ferme fermière
- Randonnée découverte de l'agriculture locale, de la ferme et de la forêt
- Cueillette au basket et jeux de piste
- Ateliers de cuisine bio et végétarienne
- Ateliers participatifs et créatifs

Un programme à la carte et sur-mesure

Nous construisons et adaptons le programme avec vous, en fonction de vos besoins et de vos envies.

Campagne, patrimoine et innovation à 20 mn de Paris

- Sur le plateau de Saclay, lieu d'innovation et de recherche, cluster d'écocentres, de laboratoires et d'entreprises de pointe
- Au cœur des 2100 ha agricoles sanctuaires de la Vallée de la Bièvre, idéale pour la richesse de son patrimoine
- Ancienne ferme de la communauté laïque des Abbayes Saint-Louis du Temple, classée monument historique

Références

- Ils sont venus en team building au jardin
- FAPE ESE
- Le groupe Occitane
- Barne and Company

La Maison Cocagne offre le Jardin de Cocagne de Lavoie, le Centre de Formation et le siège du Réseau Cocagne qui relie les 107 Jardins de Cocagne de France.

Le Jardin de Cocagne de Lavoie propose la possibilité de participer à une visite accompagnée du jardin et un accueil gourmand, un accompagnement des entreprises et des associations en matière de développement durable et de valeurs, possibilité de faire des ateliers participatifs et créatifs.



L'accompagnement à l'élaboration de vos plans de formation

Les étapes de l'élaboration d'un plan de formation

Définition des objectifs de développement des compétences en phase avec les projets de la structure

Analyse du besoin de formation des salarié-e-s

Identification des actions pertinentes et des prestataires

Identification des modalités de financement

Planification et mise en oeuvre

L'élaboration d'un plan de formation annuel est une étape indispensable pour structurer la politique RH de son entreprise solidaire, organiser les processus de développement des compétences des équipes et optimiser l'organisation du travail et l'investissement financier.

Pour construire le plan de formation, l'employeur doit avoir une vision claire des projets de son entreprise, des compétences détenues et des besoins de formation de ses collaborateurs-trices. Au sein d'un Atelier et chantier d'insertion (ACI) le plan de formation intègre le besoin en formation des salarié-e-s en CDDI identifié dans le cadre de l'accompagnement.

Elaborer un plan de formation annuel est l'assurance d'en optimiser la prise en charge. Le début de l'année est la période propice pour négocier avec son OPCA la mobilisation de tous les dispositifs de financement et co-financement.

Le Réseau Cocagne accompagne ses adhérents dans toutes les étapes de l'élaboration du plan de formation :

- La réflexion sur les besoins de formation en fonction des contraintes de la structure.
- Le choix des formations pour répondre au plus près du besoin.
- L'identification des dispositifs de financement en fonction du type de formation et du profil du salarié.

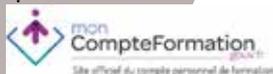
Contactez : formation@reseaucocagne.asso.fr

Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Ce dispositif permet à tout-e salarié-e d'acquérir tout au long de sa vie professionnelle des droits mobilisables pour suivre certaines formations. Le départ en formation s'effectue à l'initiative du salarié. Il est ouvert à toute personne dès l'entrée sur le marché de l'emploi. A certaines conditions, il peut être abondé par la Région, l'employeur, Pôle Emploi.

NB : Pour le / la salarié-e en contrat d'insertion des abondements spécifiques sont possibles. Assurez-vous que tous vos salarié-es ont ouvert leur CPF !

www.moncompteformation.gouv.fr/



Les formations spécifiques de votre branche professionnelle

Les OPCA proposent à tous leurs adhérents une offre de formation régionale étudiée spécifiquement pour votre branche professionnelle et accessible sans frais supplémentaires à tous vos salarié-e-s.

Le catalogue FAFSEA est édité par région et accessible sur le site internet du FAFSEA

www.fafsea.com.

Le catalogue UNIFORMATION est national et également accessible en ligne www.uniformation.fr

Le Contrat d'Accompagnement de l'effort formation (AEF)

L'entreprise ayant un plan de formation annuel peut signer avec le FAFSEA, un Contrat d'Accompagnement de l'Effort de Formation par lequel elle s'engage à verser une contribution volontaire. En contrepartie, le FAFSEA s'engage à accompagner financièrement cet effort.

L'entreprise doit ensuite constituer un dossier de demande de règlement et l'adresser à la délégation régionale du FAFSEA dans le mois qui suit la formation. Si la formation est éligible, le FAFSEA prend en charge, dans la limite des fonds disponibles :

- Les coûts pédagogiques.
- Les frais de transport, d'hébergement et de restauration.
- La rémunération.
- Le cas échéant, l'allocation de formation.



La certification CléA

Le certificat CléA atteste que le candidat possède une maîtrise suffisante de chacun des 7 domaines du socle de compétences, pour évoluer dans son poste ou trouver un emploi.

En s'inscrivant dans la démarche du certificat CléA, un-e salarié-e en CDDI peut combler des éventuelles lacunes et valoriser ses acquis en vue d'un emploi durable

www.certificat-clea.fr



Crédit des photos de 1ère et 4ème de couverture : Jardin de Limon, Christophe Goussard (Jardin deThaon-les-Vosges), AdobeStock et Luc Benevollo (Association Parenthèse).

Crédits photos : Fondation Bettencourt Schueller p.4, 5 et 34, Jardin de Limon p.7, AdobeStock p.11, 14 et 29, Christophe Goussard (Jardin de Cocagne de Monsempron) p.45, Luc Benevollo (Association Parenthèse) p.51, Christophe Goussard (Jardin de Thaon-les-Vosges) p.56, Réseau Cocagne p.63.

Impression : Simongraphic.

Investissons
dans les femmes
et les hommes
qui font vivre les
entreprises solidaires
Cocagne.



Service Formation Réseau Cocagne

4 rue des Arpentis
91430 Vauhallan
E-mail : formation@reseaucocagne.asso.fr
Tél : 01 69 41 54 14

Réseau Cocagne

21, rue du Val de Grâce
75005 PARIS
E-mail : rc@reseaucocagne.asso.fr
Tél. 01 43 26 37 84

www.reseaucocagne.asso.fr
Association loi 1901 - Organisme de formation n° 43.25.01630.25
Siret : 425 053 212 00022 – APE : 9499Z



Cette action est cofinancée par l'Union européenne



Ministère du travail, de l'emploi et de la santé (DGEFP)
Ministère des solidarités et de la cohésion sociale (DGCS)



Avec le concours du Programme d'Investissements d'Avenir

